

Service : FINANCES

Réf : 2012-

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Objet : RAPPORT DE PRÉSENTATION COMPTE ADMINISTRATIF
2012**

PREAMBULE

Le vote du compte administratif 2012 termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Il a été précédé par un débat d'orientation budgétaire (1^{er} décembre 2011), le vote de budgets primitifs 2012 (31 janvier 2012) et de décisions modificatives (22 juin et 22 octobre 2012).

Les documents budgétaires « règlementaires », remis à l'ensemble des membres du conseil communautaire, répondent aux exigences du cadre légal comptable et budgétaire des instructions M14 et M4. Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues du document budgétaire.

S'agissant de ces documents règlementaires, leur mise à disposition du public en vertu de l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'effectue, au choix des personnes intéressées, soit par :

- consultation sur place au service des finances de l'agglomération (locaux au rez-de-chaussée du siège de l'Agglomération),
- envoi dématérialisé via internet sur simple demande par email à formuler à l'adresse finances@beauvaisis.fr,
- envoi par courrier postal sur demande écrite moyennant le coût de reproduction du document demandé.

Pour ce qui concerne les élus communautaires, ces documents règlementaires sont insérés au dossier du conseil communautaire qui est transmis dans les délais légaux prévus à l'article L2121-12 du CGCT.

Concernant les ratios prévus à l'article R2313-1 du CGCT, ils sont insérés dans la maquette budgétaire et dans le présent rapport de présentation. Leur communication au public s'effectue via cette dernière insertion puisque le présent rapport est mis en ligne sur le site internet de l'agglomération du Beauvaisis (<http://www.beauvaisis.fr>) à la rubrique «présentation/ finances ».

SOMMAIRE

I - LE BUDGET PRINCIPAL	page	3
A) Les résultats du budget principal	page	3
B) La section de fonctionnement		
1 Les recettes	page	3
2 Les dépenses	page	13
3 La répartition fonctionnelle	page	19
C) La section d'investissement		
1 Les ressources	page	21
2 Les emplois	page	23
3 La charge nette des opérations d'investissement	page	26
4 Situation des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP)	page	27
II – LES BUDGETS ANNEXES		
A) ASSAINISSEMENT	page	28
B) SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	page	32
C) TRANSPORTS	page	33
D) STATION GAZ NATUREL POUR VEHICULES	page	37
E) BUDGETS DE ZONE		
1– <i>Haut Villé</i>	<i>page</i>	38
2 - <i>Pinçonlieu</i>	<i>page</i>	40
3– <i>Zone d'activités environnementale</i>	<i>page</i>	42
4- <i>Beauvais-Tillé</i>	<i>page</i>	43
5- <i>Champs Dolent</i>	<i>page</i>	44
6 <i>Zone d'activités technologiques</i>	<i>page</i>	44
7 – <i>Evolution balances des stocks</i>	<i>page</i>	46
F) PEPINIERE ET HOTEL D'ENTREPRISES	page	46
III - CONSOLIDATION DES RESULTATS	page	49
IV - REPARTITION SUR 100 EUROS DES BUDGETS CONSOLIDES	page	50
V - RATIOS	page	51

I – LE BUDGET PRINCIPAL

A - Les résultats du budget principal

	Résultats au 31/12/2011	Résultat d'exécution 2012	Résultats au 31/12/2012 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	2 236 564,07	3 546 335,48	5 782 899,55	-	5 782 899,55
Investissement	- 1 050 155,26	- 604 170,05	- 1 654 325,31	1 178 288,64	- 476 036,67
Total :	1 186 408 ,81	2 942 165,43	4 128 574,24	1 178 288,64	5 306 862,88

Le résultat de l'exécution budgétaire au 31/12/2012 s'élève à 4.128.574,24 €, compte tenu du résultat excédentaire de la section de fonctionnement (5.782.899,55 €) et du besoin de financement de la section d'investissement (1.654.325,31 €).

A ce résultat d'exécution, il convient d'ajouter les restes à réaliser (RAR) de la section d'investissement qui s'élèvent à + 1.178.288,64 €.

Le résultat cumulé de l'exercice 2012 s'établit en conséquence à un excédent de + 5.306.862,88 € (résultat d'exécution cumulé + balance des restes à réaliser).

B - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat d'exécution de l'année 2012 de la section de fonctionnement atteint 3.546.335,48 €. Il est déterminé par la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

1 - Les recettes de fonctionnement

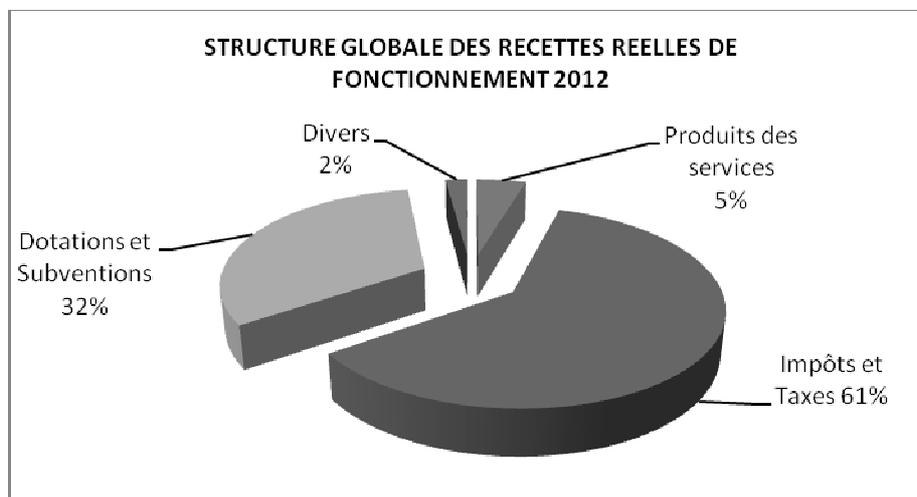
Les recettes de fonctionnement totalisent 59,340 M€, soit près de 75% de l'ensemble des recettes du compte administratif 2012.

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts (1)	CA 2012	Taux réal.	CA 2011	CA 2010
013	Atténuations de charges	80 000	106 848	134 %	99 395	172 306
70	Produits des services	2 651 200	2 731 098	103 %	2 197 246	1 394 847
73	Impôts et taxes	35 310 829	36 025 104	102 %	35 408 417	38 889 267
74	Dotations, subventions et participations	19 482 128	19 357 537	99 %	19 458 256	14 556 656
75	Autres produits de gestion courante	441 200	456 035	103 %	421 530	526 904
76	Produits financiers	15	8	53 %	8	9
77	Produits exceptionnels	18 187	9 352	51 %	119 075	19 079
S/total recettes réelles de fonctionnement. :		57 983 559	58 685 982	101 %	55 559 068	57 703 927
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	654 300	654 168	100 %	596 774	325 747
Total recettes de fonctionnement :		58 637 859	59 340 150	101 %	58 300 701	55 884 815

(1) hors reprise de résultat

Les recettes réelles de fonctionnement ont été réalisées à près de 101%, ce taux d'exécution résulte de l'application du principe de prudence qui veut que seules les recettes certaines font l'objet d'une inscription budgétaire.

La répartition des recettes réelles de fonctionnement par principaux chapitres se présente ainsi :



1.1 - Chapitres 73 « Impôts et taxes »

Ce chapitre représente 61 % des recettes réelles de fonctionnement perçues sur l'exercice 2012 et totalise 36,025 M€ contre 35,408 M€ en 2011 (+1,74%).

Ce chapitre a été profondément modifié suite à l'application de la réforme de fiscalité territoriale en 2010 qui nous a fait passer d'une fiscalité unique (taxe professionnelle) à une fiscalité mixte (cotisation foncière entreprises, cotisation sur la valeur ajoutée, taxe d'habitation, taxe foncier non bâti...).

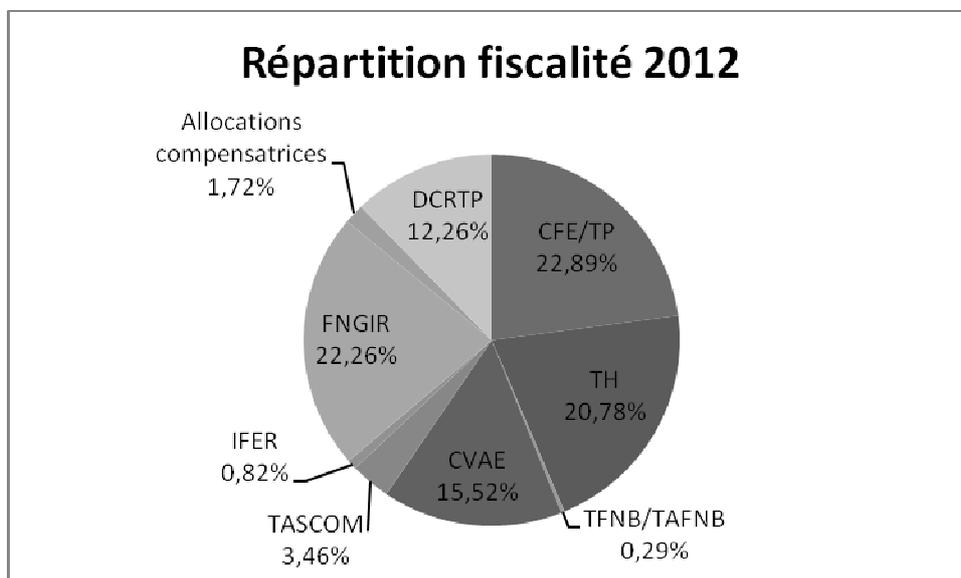
Cette nouvelle donne fiscale a induit, au fur et à mesure de sa mise en œuvre, des changements de nomenclature et d'affectation comptable de nos recettes fiscales dont une partie a été transférée sur le chapitre 74 (cf. détail ci-dessous).

Ainsi en 2010 l'intégralité de notre fiscalité directe nous a été versée sous la forme d'une compensation relais (article 7318) qui s'élevait à 38,728 M € et toutes nos compensations au chapitre 74 pour un montant de 0,45M€, ce qui correspond à une fiscalité totale perçue en 2010 de 39,181M€.

En 2011, l'article 7318 a été décliné entre le 7311 et le 7318 qui reprenaient toutes nos contributions directes, le 7323 – imputation spécifique au FNGIR (fonds national de garantie individuelle des ressources) et le 748313 - introduisant une nouvelle composante au chapitre 74, la DCRTP (dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle) qui ont porté nos recettes fiscales à 40,13M€. Les allocations compensatrices s'élevaient à 0,77M€.

Si l'on neutralise la TASCOT (1,38M€) nos ressources issues de la fiscalité directe en 2011 s'élevaient à 39,88M€.

En 2012, une nouvelle nomenclature a terminé de décliner notre nouvelle fiscalité issue de cette réforme selon la répartition et les proportions du graphique ci-dessous :



- Le 73111 qui reprend les produits fiscaux transférés : cotisation foncière des entreprises (CFE – 9,46 M€), taxes foncières sur les propriétés non bâties (0,12 M€), taxe d’habitation (8,64 M€),
- Le 73112 – imputation spécifique à la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE- 6,45 M€) ;
- Le 73113 - taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM – 1,44 M€),
- Le 73114 - imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER – 0,34 M€).

Au-delà de ces sommes, a été perçu un reliquat de taxe professionnelle de l’ordre de 0,06M€.

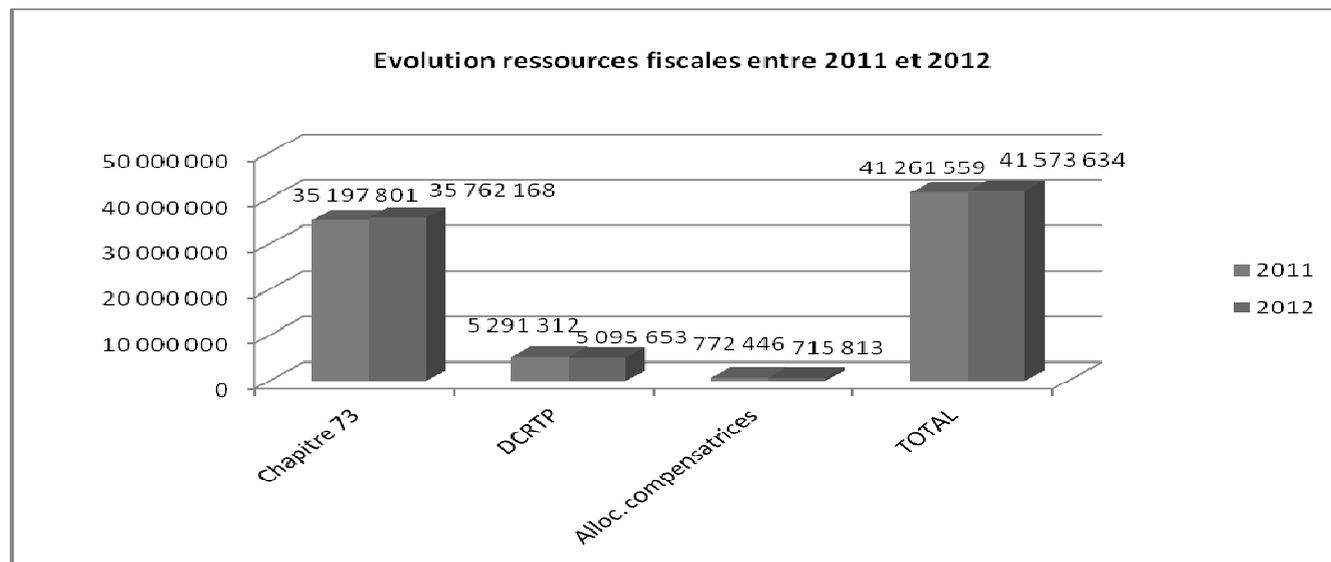
- Le 7323 - FNGIR – 9,25 M€;
- Et le 748313 - DCRTP – 5,09 M€.

Quant aux compensations liées à la fiscalité ci-dessus, elles sont désormais déclinées ainsi :

- Le 748314 pour la dotation unique de compensation spécifique liée à la taxe professionnelle (0,19 M€);
- Le 74833 pour les compensations liées à la CET (0,09 M€) ;
- Et le 74835 pour les compensations au titre de la taxe d’habitation (0,43 M€).

A noter que la TASCOM faisant partie intégrante du chapitre 73 depuis deux exercices, il nous est désormais possible d’analyser distinctement l’évolution de notre DGF (cf. chapitre 74 ci-dessous) ainsi que celle de notre fiscalité directe en l’incluant dans son montant global.

Ainsi l'on peut observer l'évolution de notre fiscalité entre 2011 et 2012 comme ci-dessous :



Aussi si l'on neutralise cette répartition par chapitre, il apparaît que nos recettes fiscales ont globalement évoluées de +5,31% (+ 1,78% sans la TASCOM) entre 2010 et 2011 et **de +0,76% entre 2011 et 2012 (+0,64% sans la TASCOM)**.

Cette faible évolution traduit une relative stabilité de nos ressources fiscales basée sur notre situation de 2010, à taux constant et garantie par les mécanismes de la réforme, influée uniquement par l'évolution naturelle de nos bases.

L'autre article budgétaire rattaché à ce chapitre budgétaire (article 7321) correspond aux **attributions de compensation négatives** (210.616 €) issues des reversements opérés par les communes dans ce cadre.

Enfin depuis 2012, ce chapitre intègre également le produit de la taxe de séjour (article 7362) instaurée sur notre territoire depuis le 1^{er} janvier 2012 et qui représente pour cet exercice la somme de 52.320€ (3 premiers trimestres 2012). Seule ressource affectée de nos produits, la taxe de séjour sera intégralement consacrée à financer des dépenses touristiques. (cf. annexe budgétaire correspondante).

1.2 - Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations

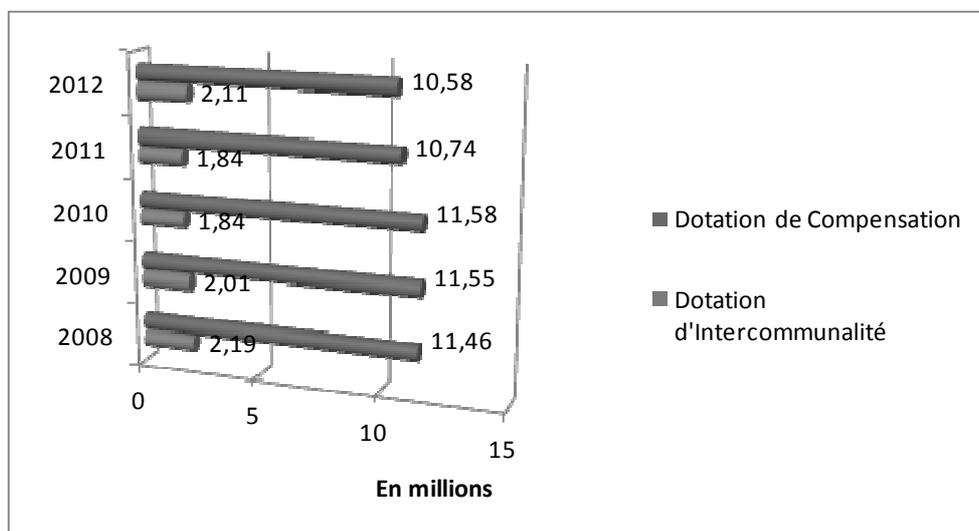
Ce chapitre représente 32 % des recettes réelles de fonctionnement. Il est demeuré stable (-0,52%) par rapport à 2011 tout en intégrant désormais les nouvelles compensations fiscales issues de la réforme de la fiscalité professionnelle de 2010 (ressources fiscales complémentaires à celles enregistrées au chapitre 73).

Il enregistre deux principales dotations qui nous sont versées par l'Etat :

1.2.1 - la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) des EPCI

La D.G.F. en 2012, totalise **12,692 M€**, soit une augmentation de 108.592 € (+ 0,9%) par rapport à 2011.

Cette dotation en 2012 se répartie entre la dotation d'intercommunalité (2,108 M€) et la dotation de compensation des groupements de communes (10,584 M€).



Ainsi bien que l'on puisse constater une faible évolution de l'ordre de +0,9% de la dotation globale, ce sont ses deux composantes qui ont évolué différemment en 2012.

En effet, la dotation d'intercommunalité qui n'avait cessé de reculer depuis 2007 pour se stabiliser en 2011, présente en 2012 une évolution de +14,34%. (+264.422€) liée à l'augmentation de plus de 60% de sa part de péréquation ramenée à +33,90% si l'on intègre la garantie d'évolution perçue jusqu'en 2011.

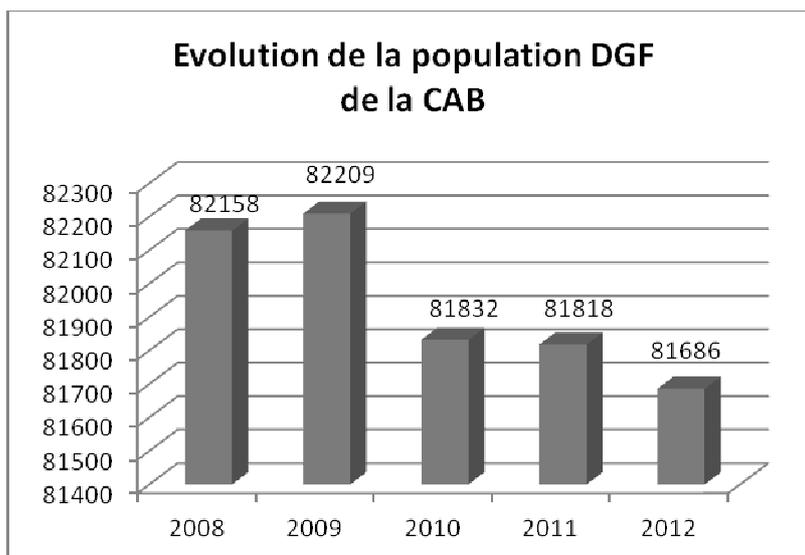
Par contre la dotation de compensation (deuxième composante de la DGF) connaît une baisse de -1,45% (-155.830€) par rapport à 2011. Sa progression qui tendait déjà à s'amenuiser depuis 2008 (+1,04%, +0,80% en 2009, +0,30% en 2010) est descendue jusqu'à -7,28% en 2011 du fait de la minoration de son montant du produit de la TASCOM intégré aux recettes fiscales (cf. explications ci-dessous).

1.2.1.1. – La dotation d'intercommunalité

Au-delà de données nationales, le calcul de la dotation d'intercommunalité dépend également de la population « D.G.F » du territoire de la CAB, du potentiel fiscal par habitant ainsi que du Coefficient d'Intégration Fiscale.

Ces trois variables ont évolués comme suit entre 2008 et 2012 ce qui explique la forte variation de cette composante de la DGF:

1) Population DGF



Remarque : La population prise en compte pour le calcul de la dotation d'intercommunalité s'apprécie au 1er janvier de l'année au titre de laquelle la répartition est effectuée. La population "D.G.F." d'une communauté correspond à la somme de la population D.G.F. de ses communes membres, soit la population totale (municipale et comptée à part), majorée d'un habitant par résidence secondaire et d'un habitant par place de caravane située sur une aire d'accueil des gens du voyage.

Ainsi une diminution de cette population influe à la baisse sur le montant de cette dotation et vice versa mais cela est sans incidence entre 2011 et 2012.

2) Potentiel fiscal par habitant

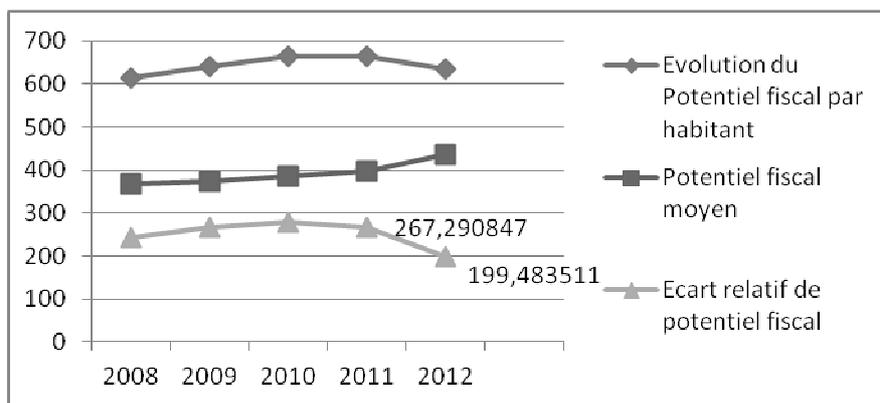
C'est « l'écart relatif de potentiel fiscal » qui est pris en compte dans le calcul de la dotation d'intercommunalité.

Pour mémoire, le potentiel fiscal moyen de la catégorie en 2010 s'élevait à 384,876975 contre 397,347521 en 2011. En 2012 il était de 436,029233.

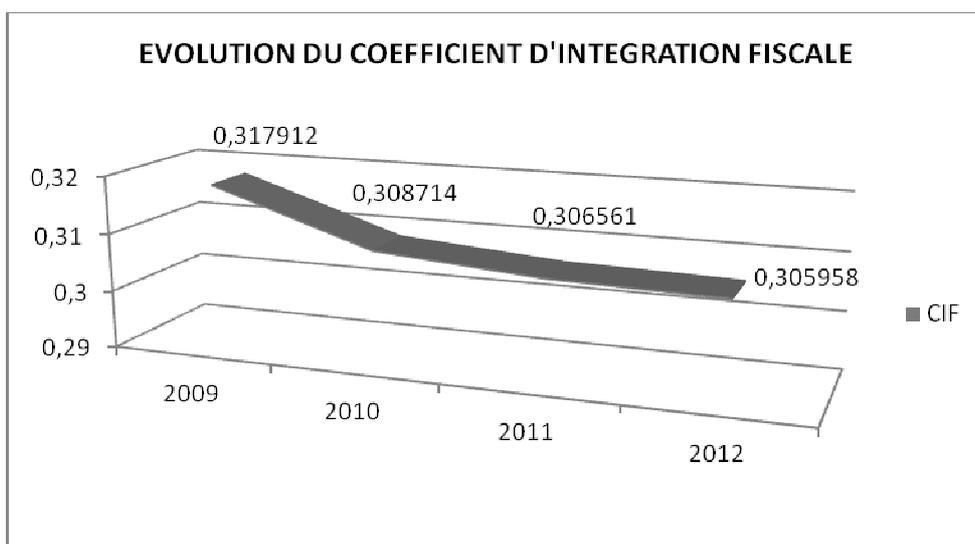
Le potentiel fiscal par habitant de la CAB est quant à lui passé de 663,466810 en 2010 à 664,638368 en 2011 et à 635,512744 en 2012.

Ainsi plus le potentiel fiscal de la CAB sera faible par rapport au potentiel fiscal moyen de la catégorie, plus cette dotation sera importante et inversement.

C'est ce que l'on observe sur le graphique ci-dessous entre 2011 et 2012 ce qui explique l'augmentation de la part de la dotation d'intercommunalité en 2012 par rapport à 2011 sur notre D.G.F totale. En effet, les nouvelles modalités de calculs que le législateur a introduites pour intégrer la suppression de la taxe professionnelle et y substituer les nouvelles ressources fiscales sont favorables à l'agglomération puisque l'écart entre le potentiel fiscal de l'agglomération et celui de l'ensemble des agglomérations est amplement réduit : il passe de +67% en 2011 à +45% en 2012.



3) *Coefficient d'intégration fiscale (CIF)*



Seule une diminution significative de cette variable influe à la baisse sur le montant de la dotation d'intercommunalité et la très faible diminution constatée entre 2011 et 2012 n'a donc pas eu d'incidence sur la variation de cette dotation.

Pour mémoire, le CIF moyen de la catégorie était quant à lui de 0,333636 en 2012 et de 0,327577 en 2011.

1.2.1.2. – La dotation de compensation

C'est la baisse de cette dotation qui a entraîné la baisse de notre DGF totale. Cette baisse peut s'expliquer doublement :

- d'une part, du fait que cette dotation a été minorée en 2011 du produit de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) – introduite dans le cadre de la réforme fiscale territoriale (cf. explications 1.1- Chapitre 73 ci-dessus).
- d'autre part par application du taux d'écèlement qui a été de -1,45% entre 2011 et 2012.

1.2.2 – les compensations d'exonérations au titre de notre nouvelle fiscalité mixte décidées par l'état.

Ces ressources reversées par l'Etat à notre collectivité totalisent 5,811 M€ en 2012. Elles ont pour vocation de compenser :

- d'une part, par le versement de la DC RTP (Dotation de compensation liée à la réforme de la taxe professionnelle), les pertes de ressources occasionnées par cette réforme comparativement à la situation de ces ressources en 2010, pour un montant de 5,095M€ en 2012.
- d'autre part, les exonérations en matière de fiscalité mixte décidées par l'état à hauteur de 715.813€ en 2012.

1.2.3 – les autres Dotations, subventions et participations

Elles représentent **854.372€** et proviennent principalement de :

- de *subventions* dans le cadre des *emplois aidés* sur les chantiers d'insertion pour 238.204€ émanant de l'état, de la région et du département.

- de *l'allocation au logement temporaire (ALT)* qui nous est versée mensuellement par la caisse d'allocations familiales de l'Oise pour le fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage du « Muid Pinel » pour un montant total perçu en 2012 de 172.185€ (période de décembre 2011 à octobre 2012).

- de *dotations spécifiques à l'activité culturelle* pour un montant de 165.181€ qui enregistrent une baisse générale cumulée de -12,65% par rapport à 2011. Ainsi, au-delà des subventions récurrentes de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) pour le fonctionnement du CRD (122.940€ en 2012), du contrat local d'éducation artistique 2012 (participation toutes actions confondues de la ville de Beauvais et de l'inspection académique à hauteur de 15.563€) et de mécénats pour la Maladrerie (6.000€) et le CRD (3.000€), ont été perçues en 2012 des subventions de la DRAC et du département de l'Oise pour la programmation culturelle menée par l'école d'arts du Beauvaisis (14.000€) et la Maladrerie (2.000€). Sont à comptabiliser également cette année sur ces dotations culturelles, les participations de l'Etat dans le cadre des emplois aidés du CRD.

- de *divers concours et participations sur projets* pour le solde comme pour les programmes de l'Habitat (60.579€), les soutiens aux opérations de communication prévention déchets (61.139€), le soutien du département au compostage domestique (53.428€), de la participation du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise basée sur la fréquentation de la déchetterie d'Auneuil (32.436€), de subventions de la région pour la réalisation de notre schéma de développement commercial (59.348€) de subventions en matière de Développement durable (9.012€) pour la réalisation de l'étude de valorisation des énergies renouvelables.

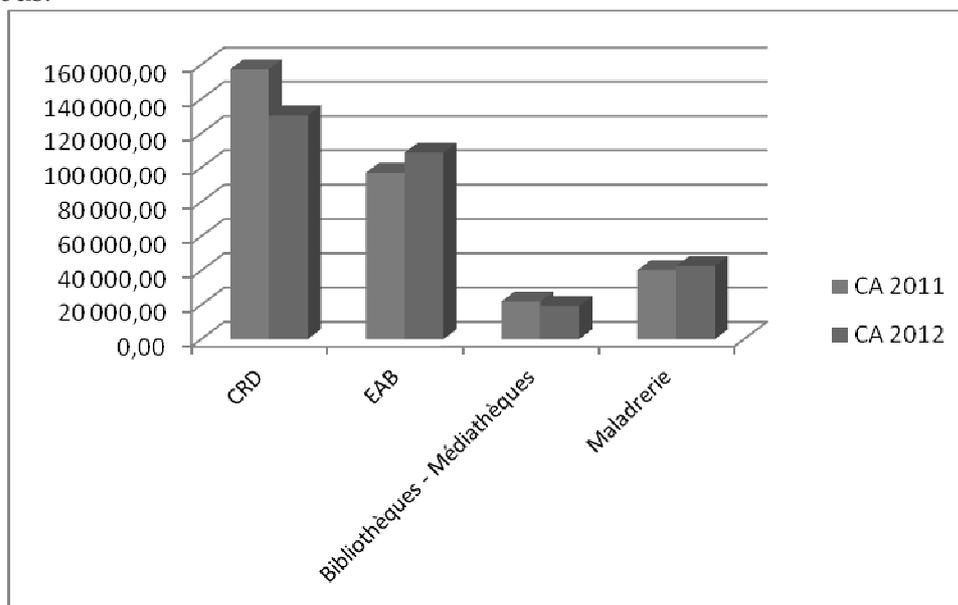
Ces recettes sont en augmentation de +5,30% par rapport à 2011 du fait notamment du versement de subventions ponctuelles sur les opérations ci-dessus.

1.3 - Chapitre 70 – Produits des services

Ce chapitre enregistre un taux de réalisation de 103 % par rapport aux prévisions budgétaires.

Il comptabilise :

- la participation des usagers aux équipements culturels (301.305€), selon la répartition par structures ci-dessous.



Ces recettes enregistrent une diminution générale de près de 5 % par rapport à 2011 qui s'explique par les baisses du conservatoire (-17%) et des bibliothèques et médiathèques (-12%), partiellement compensées par les hausses de l'école d'art et de la Maladrerie (respectivement +12 et +6%).

- les recettes liées aux déchets (82.238€). Elles regroupent les articles 70613 – régie déchetterie (44.160€), 70688 – revente de déchets (32.942€) et les recettes liées à la régie vente de composteurs enregistrées au 7078 (5.136€). Celles-ci enregistrent une diminution générale de plus de -20% par rapport à 2011 qui s'explique notamment par une diminution des tonnages, de la plus faible demande de composteurs mais surtout par une revente moins importante (-33%) de certains déchets (plomb, batteries, cartons) en 2012.

- les recettes liées au fonctionnement de l'Aquaspace pour un montant total de 940.967€ soit une diminution relative de -2,33% par rapport aux recettes perçues en 2011.

- les redevances d'occupation du domaine public (compte 70323) pour un montant de 27.578€ qui comptabilisent les recettes de la régie aires d'accueil des gens du voyage (25.594€) en augmentation de +33% par rapport à 2011 ainsi que les redevances d'occupation précaire de parcelles par des agriculteurs et par la Ville de Beauvais dans le cadre de la convention liée aux terrains familiaux (1.984€).

- la participation de la Ville de Beauvais dans le cadre de la convention de mutualisation pour la mise à disposition par la CAB de personnel (art 70845 : 659.745 € + art 70875 : 35.985 €), le remboursement des frais de personnel par le budget annexe pépinière et hôtel d'entreprises (50.782 € au 70841) ainsi que la mise à disposition du directeur de l'office de tourisme pour un montant total de 32.740 € (70848).

- la participation des budgets annexes aux charges aux frais généraux supportés par le budget principal (art. 70872 : 596.000€) Il s'agit d'une nouvelle recette mise en place lors du vote du BP 2012. Ces frais sont ceux concernant les domaines dits « transversaux » (administration générale, services juridique, assurances, finances,...). L'activité de ces services couvre tous les budgets de

l'agglo (hors budgets de zone).

- assainissement : 353.603 €
- transports : 201.332 €
- pépinière : 21.350 €
- GNV : 16.480 €
- SPANC : 4.087 €

Ces montants refacturés des frais d'administration générale supportés par le budget principal aux différents budgets annexes, hors budgets de zones, ont été établis en fonction du prorata de chacun d'entre eux et sur la base des dépenses réelles de fonctionnement, hors remboursements effectués dans le cadre des mutualisations, attributions de compensation et dotations de solidarité (données du dernier exercice clos du compte administratif 2011).

1.4 - Chapitre 013 – Atténuation de charges

Il s'agit principalement des remboursements de frais de personnels suite à maladie ou accident qui ont augmentés de +7,50% par rapport au CA 2011.

1.5 - Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Le chapitre 75 enregistre :

- les loyers de sous-location du bâtiment MYKONOS au pôle emploi et à l'association MEF du grand Beauvaisis pour un montant annuel de 407.740€ et de la plateforme de collecte des déchets à la société NCI Environnement pour un montant de 30.167 € soit une augmentation globale de +26.019€ par rapport à 2011 du fait de l'indexation du coût des loyers ;
- la redevance versée par le syndicat d'électricité de l'Oise sur les travaux d'électrification réalisés en 2010 par notre collectivité à hauteur de 1.906€ ;
- les produits divers de gestion courante (article 758) qui reprennent les loyers de mise à disposition des locaux de la CAB aux associations pays du grand Beauvaisis et Oise ouest initiative (9.543€) ainsi que les divers avoirs sur factures à comptabiliser. Ce compte enregistre également des régularisations de rattachements 2011 non réalisés (5.603 €). Il s'agit de dépenses comptabilisées en 2011 et devant être payées en 2012. Ces dépenses n'ont pas été payées pour diverses raisons (pas de facturation (personnel privé d'emploi), ristourne du fournisseur, charges difficilement évaluables (droit sacem).

1.6 - Chapitres 76 et 77 – Produits financiers et exceptionnels

Le chapitre 76 reprend le produit de participations sur des parts sociales détenues par l'agglomération pour un montant de 8 €.

Le chapitre 77 comptabilise toutes les recettes exceptionnelles telles que les remboursements liés à des sinistres, les pénalités sur marché ainsi que certaines opérations de régularisations comptables.

1.7 - Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section

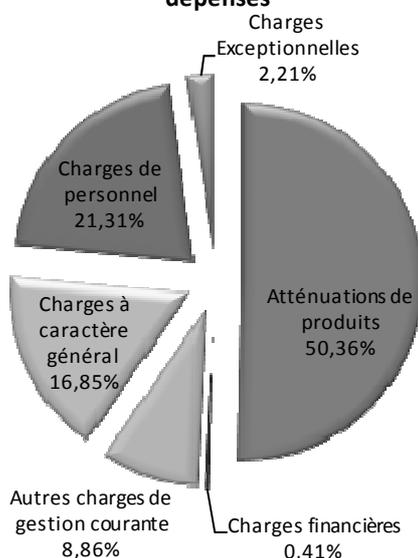
Ces opérations trouvent leur contrepartie en dépenses d'investissement et concernent les reprises de subventions pour un montant de 654.168€. Elles consistent en l'intégration au compte de résultat des subventions d'investissement perçues et sont donc liées directement à la durée d'amortissement des biens qui leurs sont rattachés.

2 - Les Dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		Crédits ouverts (1)	CA 2012	Taux réal.	CA 2011	CA 2010
011	Charges à caractère général	9 212 826	8 723 640	95%	8 936 397	9 837 649
012	Charges de personnel	11 322 263	11 030 555	97%	10 464 260	10 169 396
014	Atténuations de produits	26 069 114	26 069 113	100%	26 174 260	27 136 134
65	Autres charges de gestion courante	4 746 414	4 587 232	97%	3 945 386	4 423 921
66	Charges financières	300 500	211 375	70%	104 344	74 909
67	Charges Exceptionnelles	1 211 237	1 141 952	94%	504 220	11 418
68	Dotations aux provisions	50 000	0	0%	50 000	0
<i>S/total dépenses réelles de fonctionnement. :</i>		<i>52 912 354</i>	<i>51 763 868</i>	<i>98%</i>	<i>50 178 868</i>	<i>51 653 428</i>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	4 030 000	4 029 947	100%	3 668 549	3 144 568
Total dépenses de fonctionnement :		56 942 354	55 793 815	98%	53 847 417	54 797 996

(1) hors prévisions du virement à la section d'investissement, chapitre budgétaire sans exécution.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement par nature de dépenses



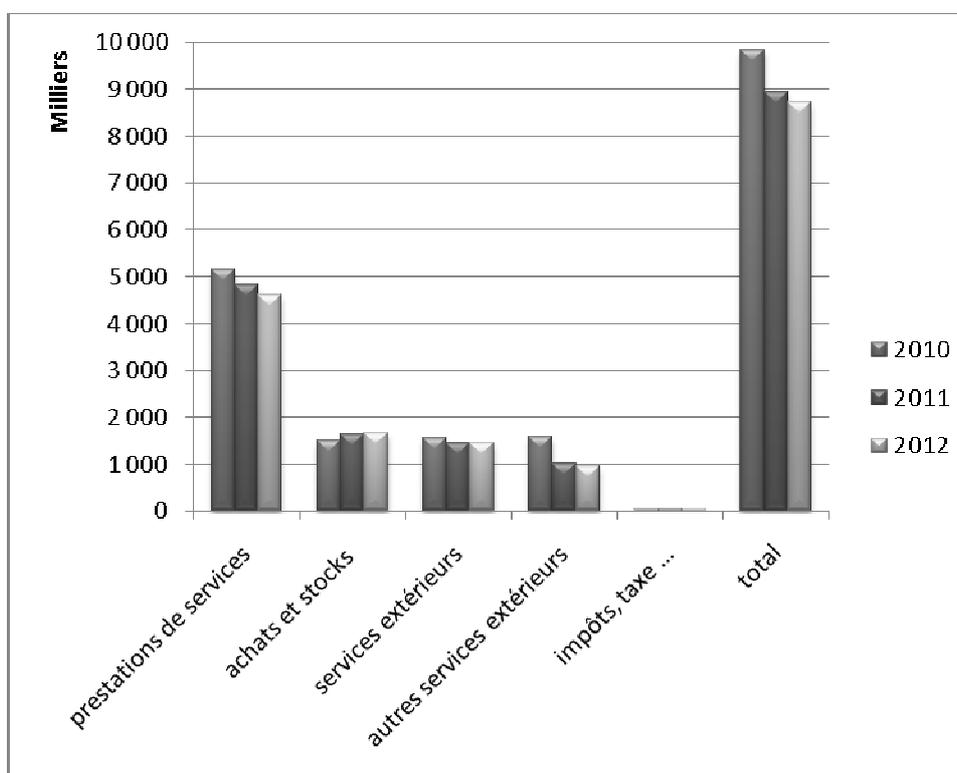
2.1 - Chapitre 014 – Atténuation de produits

Ce chapitre regroupe les reversements de fiscalité aux communes membres par le biais des attributions de compensation et de la dotation de solidarité communautaire. Sa part dans le budget

diminue puisqu'il passe de 52,21 % en 2011 à 50,36% en 2012. Le montant total pour l'année 2012 est de 26.069.114 €, et est composé :

- des attributions de compensation (22.324.261€), montant identique à celui de 2011.
- de la dotation de solidarité (3.465.000 €) en diminution de 10% par rapport à 2011.
- du fonds de péréquation intercommunale (279.853 €) – répartition 2012 dérogoire au dispositif légal par décision de l'assemblée délibérante de l'agglomération « d'assumer seule » cette nouvelle charge.

2.2 - Chapitre 011 – Charges à caractère général



Ce chapitre totalise 8.723.640 € (réalisé à 95 %) et en diminution de 2% par rapport à 2011 dont :

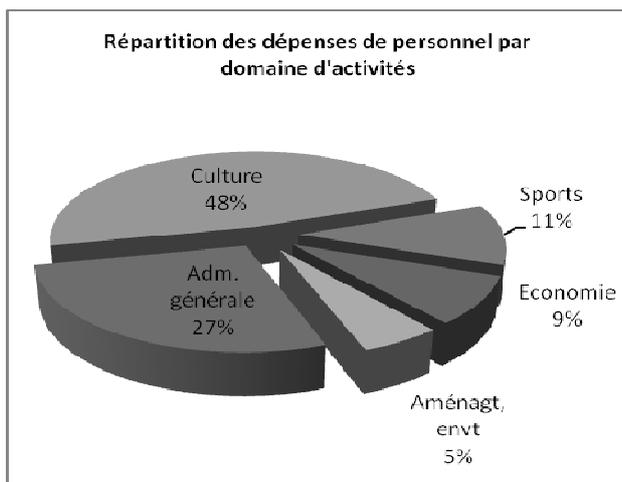
- plus de 52 % (4.615.737 €) pour les prestations de services. Ces dépenses sont en diminution (-4%) par rapport au CA 2011 et couvrent notamment :
 - o La collecte des ordures ménagères et autres prestations de services liées (3.847.449 €), soit une diminution de -6 % par rapport à 2011. Cette variation est due à une modification de la pratique de rattachement. La procédure des rattachements prévoit que les charges correspondant à l'activité d'une année soient comptabilisées sur cette même année. Aussi, pour ce qui concerne les déchets, certaines charges de fin d'année étaient jusqu'alors évaluées puis comptabilisées sur l'année N.

Il s'avère que cette évaluation était trop approximative (variation trop importante

d'une année sur l'autre) et différerait des dépenses réellement payées. Aussi, à compter de 2012, année de transition, le choix a été fait de ne plus effectuer le rattachement de ces charges et de ne comptabiliser sur chaque exercice les seules factures reçues.

- La gestion de l'aire d'accueil et de l'aire de grand passage des gens du voyage 291.212€ (309.166 € en 2011). La diminution de cette dépense correspond à l'adoption du régime de TVA de droit commun dans le courant de l'année. La charge pour l'agglomération diminue ainsi de -6%.
- Les prestations en lien avec notre compétence habitat (suivi animation et partenariat) pour 100.028 € (en augmentation de +24%)
- Les cachets et émoluments versés aux artistes dans le cadre des équipements culturels pour 163.459 € en diminution de -4%.
- Les prestations et achats de places auprès de l'ASBO et du BOUC pour 43.040 € (montant identique à celui de 2011)
- 39.826 € pour l'étude comparative des solutions mises en place par le SYMOVE et le SMVO (dépense de 2012 uniquement)
- 19 % pour les achats (comptes 60 qui totalisent 1.667638 €) en augmentation de +2%. Les dépenses de fluides (eau, gaz, électricité) restent quasiment stables avec 883.715 € en 2012 contre 890.498 € en 2011. Rappelons qu'elles avaient augmenté de +16% entre 2010 et 2011. L'acquisition des sacs à déchets verts a coûté 209.384 € en 2012 et l'acquisition des fonds culturels (livres, disques, ...) 275.776 €, chiffres quasiment identiques à ceux de 2011.
- 16 % pour les services extérieurs (comptes 61, hors prestation de service). Charges identiques à celles de 2011. Elles totalisent 1.460.331 €, dont 33% sont dévolus à la location de locaux essentiellement Mykonos. Pour l'essentiel, les autres services extérieurs comprennent :
 - la maintenance (354.250 €, -8%) ;
 - l'entretien des voies et réseaux pluviaux (151.072 €, -11%) ;
 - l'entretien des terrains (107.635 €, +5 %) ;
 - la formation du personnel (90.867 €, -16 %).
- 11% pour les autres services extérieurs (comptes 62 : 970.127 €, en diminution de 5% par rapport à 2011) couvrant essentiellement :
 - les remboursements effectués auprès des communes membres (254.184 €) sont en diminution de -4 %. Ces dépenses couvrent les frais liés à mutualisation (140.124 €) et de mise à disposition du personnel de la ville de Beauvais pour la conduite d'opération aggro (64.277) €, les remboursements des frais de scolarité (32.772 €) et les remboursements des frais liés aux gardiennages des points verts (17.011 €).
 - augmentation des cotisations (52.725 €, +9%) et des honoraires (+29%)
 - Diminution des frais d'annonces et insertion (109.472 €, -14%), des frais de nettoyage des locaux (70.736 €, -22%), des frais de réception (64.604€, -12%) des frais de gardiennage (59.594 €, -23%), des télécommunications (51.124 €, -5%)

2.3 - Chapitre 012 - Charges de personnel

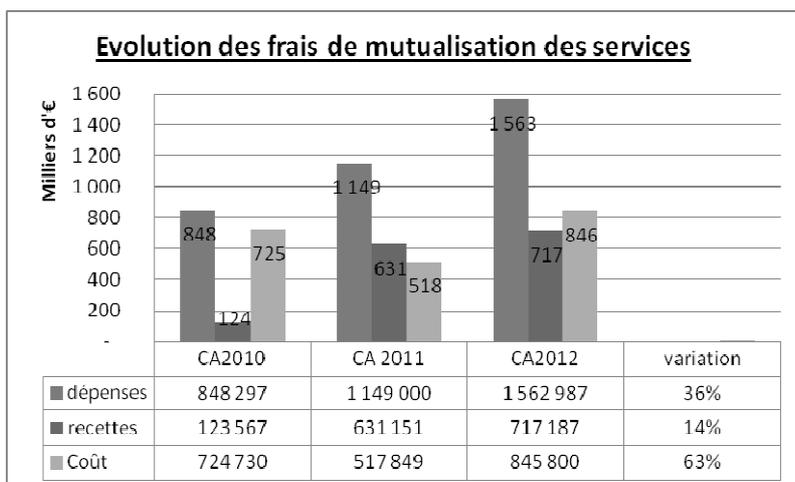


Ce chapitre a un taux de réalisation de 97 % avec montant total de 11.030.555 € en 2012 (10.464.260 €) en 2011 soit une progression de +5,41%.

48 % de ces dépenses sont consacrés au domaine culturel (51% en 2011), dont une centaine d'agents assurent le fonctionnement des 4 établissements. 27% de ces dépenses sont affectés à l'administration générale (y compris la mutualisation). Le domaine sportif concerne exclusivement l'Aquaspace.

L'évolution de ce chapitre résulte de l'augmentation :

- de près de 4% des charges liées à la mutualisation dont le détail vous est présenté ci-après ;
- de 1.5 % des cotisations employeur aux caisses de retraite (CNRACL et IRCANTEC), des hausses successives du SMIC (+2.4% au 01/01/2012 et + 2% au 01/07/2012) et de l'évolution du Glissement Vieillesse Technicité (GVT dont 35 000 € pour les avancements d'échelons et de grade).



Les dépenses afférentes à la mutualisation augmentent de +36 % entre 2011 et 2012 soit +413.987 €.

Les recettes liées à cette convention (y compris les budgets annexes transports et assainissement) augmentent également mais dans une moindre mesure (+14%).

C'est ainsi que la charge nette de la mutualisation augmente de +63% entre 2011 & 2012.

Les dépenses évoluent de +417k€ qui se décomposent en :

- ✓ +136 k€ de solde 2011 payé sur 2012,
- ✓ +136 k€ à « périmètre constant », et donc lié à un accroissement du travail effectué pour le compte de l'agglomération par des agents de la ville
- ✓ +84 K€ liés à l'intégration de l'aquaspace (la CABne paye plus de directeur en 2012).
- ✓ +36 k€ pour un solde de 2010 qui n'avait pas été régularisé en 2011.

Ainsi, cette augmentation relativement importante est donc due aux décalages entre les prévisions et les réalisations, dont les soldes sont payés sur l'exercice suivant. Le tableau qui suit permet d'avoir une évolution de la charge nette (hors effets de soldes), telle qu'issue des bilans financiers (prévisionnel pour 2012).

Année facturée	Montant facturé par la ville à la CAB	Evol	Services ville mis à disposition de la CAB par convention	Montant facturé par la CAB à la ville (budget eau inclus)	Evol	Services CAB mis à disposition de la ville par convention	Différence en faveur de la ville	Evol
2005	623 837,70		Convention du 14 novembre 2005 avec effet au 1er janvier 2005 : services facturés : Ressources humaines, Finances, Affaires juridiques, direction affaires culturelles, prévention délinquance, téléphonie, entretien espace culturel, service patrimoine énergie, locaux partagés, fluides, reprographie, navettes courrier, 1 technicien ST (architecture et espaces publics). Prestations non facturées (clés de répartition non définies) : marchés, foncier, mission conseil partenariat.	81 718,79		Convention du 28 décembre 2007 avec effet au 1er janvier 2005 : services concernés : direction des transports, direction eau et assainissement - Facturation des salaires uniquement (pas des charges "annexes").	542 118,91	
2006	632 117,08	1,33%	Idem	95 203,25	16,50%	idem	536 913,83	-0,96%
2007	569 972,60	-9,83%	Convention du 12 juillet 2007 avec effet au 1er janvier 2007 idem plus marchés, partenariat subvention, 1 technicien espaces verts moins l'entretien espace culturel (personnels mutés à la CAB le 1er janvier 2007).	137 951,94	44,90%	Idem plus prorata de l'entretien des locaux de l'espace culturel occupés par la direction des affaires culturelles Facturation des salaires uniquement	432 020,66	-19,54%
2008	583 756,95	2,42%	idem	103 921,34	-24,67%	Convention du 28 décembre 2007 avec effet au 1er janvier 2008 : mêmes services qu'en 2007, moins personnel en charge de la gestion des rivières et eau potable (compétence ville) muté à la ville - Facturation des salaires	479 835,61	11,07%
2009	770 293,68	31,95%	Convention du 09 janvier 2009 avec effet au 1er janvier 2009 : mêmes services + Directeur de cabinet, Direction communication, Direction du pôle éducation sports culture et assistante, direction des sports et assistante, direction des systèmes d'information et de télécommunication, moins les locaux qui ont été transférés à la CAB et les fluides et contrats y afférents.	147 338,49	41,78%	Convention du 09 janvier 2009 avec effet au 1er janvier 2009 : mêmes services qu'en 2008 + direction du pôle urbanisme et aménagement (20%) et service Relations avec la presse (50%). Régularisation des frais "annexes" 2009 comprise	622 955,19	29,83%
2010	836 890,12	8,65%	Idem	161 220,13	9,42%	Idem	675 669,99	8,46%
2011	1 369 985,00	63,70%	Convention du 07 juillet 2011 avec effet au 1er juillet 2011 (hors prestations complémentaires) : estimation établie sur la base des indicateurs 2010. Services intégrés : patrimoine, assurance, documentation courrier imprimerie, chantiers d'insertion, , déplacements urbains, Plateforme des ST, Gestion des équipements sportifs, Direction de la communication, développement durable, conseil de	659 329,00	308,96%	Services intégrés à la nouvelle convention : Direction de l'aménagement + Direction du foncier, chantiers d'insertion, déplacements urbains	710 656,00	5,18%
2012 prévision	1 436 153,00	4,83%	Idem + intégration du pole aquatique (agents ville mis à disposition de l'aquaspace)	745 815,00	13,12%	Idem	690 338,00	-2,86%

La charge nette prévisionnelle 2012 est donc de 690.000 euros pour l'agglomération, avec notamment l'intégration du pôle aquatique qui coûte 84 000 euros. Si l'on retire cette charge, la charge nette est donc de 606 000 euros, soit un coût inférieur à 2009 (la charge nette n'évolue donc pas depuis cette période).

2. 4 Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante

Le montant 2012 atteint 4.587.232 €, avec un taux de réalisation à hauteur de 97 % et en augmentation de +16 % par rapport à 2011. Ce poste comprend essentiellement :

- les contributions versées au Symove conformément à la délégation de compétence pour le traitement des ordures ménagères (2.616.580 € en augmentation de +16% par rapport à 2011). Cette

augmentation s'explique par :

- un rattachement de charges à l'exercice 2012 de 254.000 € au titre de factures non parvenues alors qu'en 2011 aucun rattachement n'avait été effectué, donc c'est plus d'un « 13^{ème} mois » qui a été comptabilisé sur 2012,
- malgré une chute de près de 10 % des tonnages d'ordures ménagères, on enregistre en 2012 une augmentation de +9,27 % (+140 597 €) du coût de traitement liée à la hausse de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) qui est passée de 11€ par tonne de déchets traités en 2011 à 15€ par tonne en 2012 (+36%),
- le delta provient d'une part de l'impact d'un passage d'un taux de TVA de 5,5% à 7% au 1^{er} janvier 2012 et des recettes liées à la revente des recyclables qui varient en fonction des cours des matériaux : ces recettes ne sont pas perçues par l'agglomération, le Symove les utilisant pour solder les factures de traitement de fin d'exercice.

- les subventions et participations versées par l'agglomération pour un montant de 1.240.393 € (1.201.063 € en 2011, soit une augmentation de +3%). Ces subventions permettent à la communauté d'agglomération du Beauvaisis de soutenir ses partenaires dans leurs actions, essentiellement dans le domaine de l'économie (plan local d'insertion par l'emploi (PLIE), fondation agir contre l'exclusion, MEF), et du tourisme (office de tourisme du Beauvaisis). Le détail des versements des subventions vous est présenté dans la maquette budgétaire (IV- Annexes - B1.6)

- les indemnités versées aux élus (222.110 €). Ces dépenses regroupent les dépenses liées aux indemnités des élus, les cotisations de retraite ainsi que leur frais de formation le cas échéant (214.815 € en 2011 soit une variation de +3%).

- l'égal accès tarifaire (115.344 €). Comme chaque année, l'agglomération prend à sa charge ce dispositif qui permet aux habitants du Beauvaisis d'accéder aux équipements et services sportifs et de loisirs de l'ensemble des communes membres aux tarifs préférentiels des résidents. Cette prise en charge par l'agglomération est calculée par différence entre le tarif des « résidents » de la commune et le tarif applicable aux « extérieurs » de la commune. Cette charge est en augmentation de +12% par rapport à 2011.

2.5 Les autres chapitres budgétaires des dépenses de fonctionnement

- Chapitre 67 – charges exceptionnelles : 1.141.952 € contre 504.220 € en 2011 soit une variation de 146 %. L'évolution est essentiellement due à la participation du budget principal à l'équilibre du budget annexe transport qui passe de 454 k€ en 2011 à 1.033 K€ en 2012. Deux autres subventions d'équilibre sont versées sur les budgets annexes : GNV (23.564, 49 €, nouvelle dépense) et pépinière (70.480,49 € en augmentation de 85% par rapport à 2011). Les autres dépenses de ce chapitre sont marginales et concernent des charges telles que des annulations de titre sur les exercices antérieurs.

- Chapitre 66 - charges financières. Ces charges, d'un montant de 211.375 €, concernent le paiement des intérêts échus (205.035€) ainsi que des intérêts courus non échus (ICNE – 4.309€).

Ceux-ci sont supérieurs de plus de 140.000€ par rapport à 2011 du fait de l'intégration en 2012 :

- d'un nouvel emprunt de 1,3M€ auprès de la Caisse d'épargne
- ainsi que des échéances correspondant à quatre trimestres des intérêts de l'emprunt de 3,7M€ réalisé auprès du Crédit Agricole en 2011.

Par ailleurs, ces charges intègrent désormais depuis 2010 les intérêts liés à l'utilisation de notre ligne

de trésorerie dont le montant acquitté sur 2012 de 10.649€ a été divisé par quatre par rapport à 2011 (43.437€) pour revenir à un montant proche de celui de 2010 (10.874€). En effet, les recours successifs à l'emprunt opérés depuis 2011 sur ce budget ainsi que sur notre budget annexe assainissement, nous ont permis de limiter l'utilisation de notre ligne de trésorerie sur 2012.

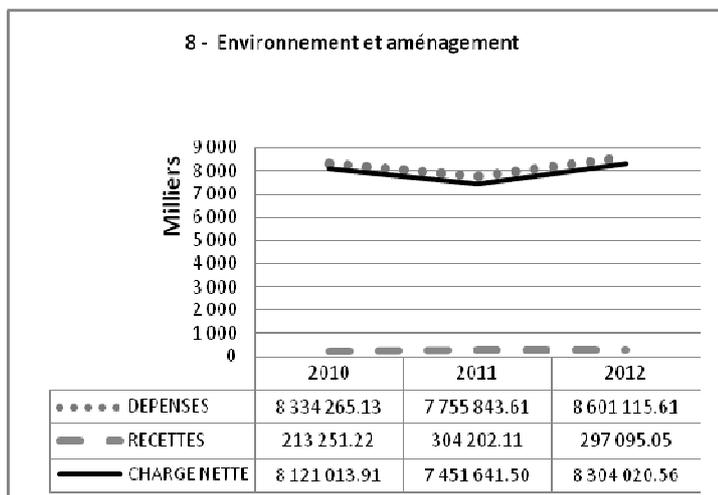
Les charges financières dans leur globalité représentent néanmoins toujours une très faible part (0,41%) de nos dépenses réelles de fonctionnement.

- Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section. Ces opérations trouvent leur contrepartie en recettes d'investissement et concernent les dotations aux amortissements (4,030M€).

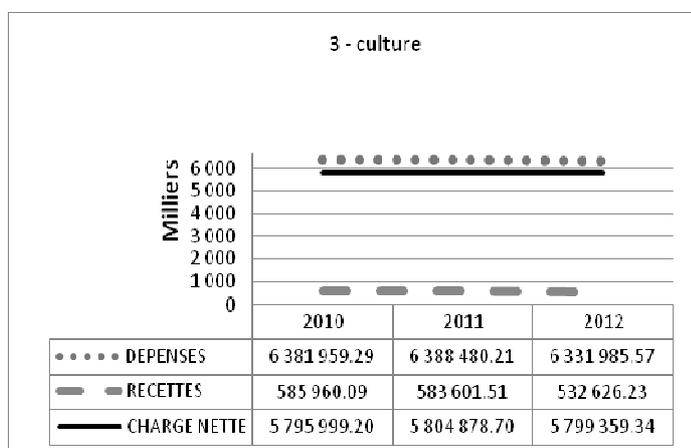
C'est un chapitre en augmentation permanente (+10% par rapport au CA 2011) du fait de la prépondérance de biens en début de cycle d'amortissement.

3 – La répartition fonctionnelle de la section de fonctionnement

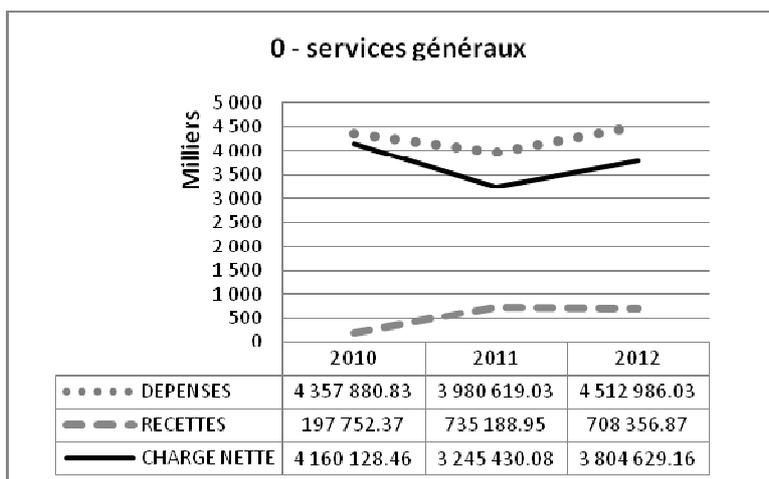
Les données des graphiques qui suivent n'intègrent pas les remboursements des charges générales des budgets annexes au budget principal



Fonction 8 - Environnement - aménagement : 1^{er} poste de dépenses avec 34 %, cette fonction comptabilise essentiellement les dépenses liées aux ordures ménagères et aux transports. La charge nette (8.304.021 €) de ce secteur augmente de +11% en 1 an, conséquence de l'augmentation de près de 580.000 € de la subvention d'équilibre versée au budget transport (1.033.165 € en 2012 contre 454.380 € en 2011) ainsi que de l'augmentation de 364.092 € des reversements au SYMOVE.



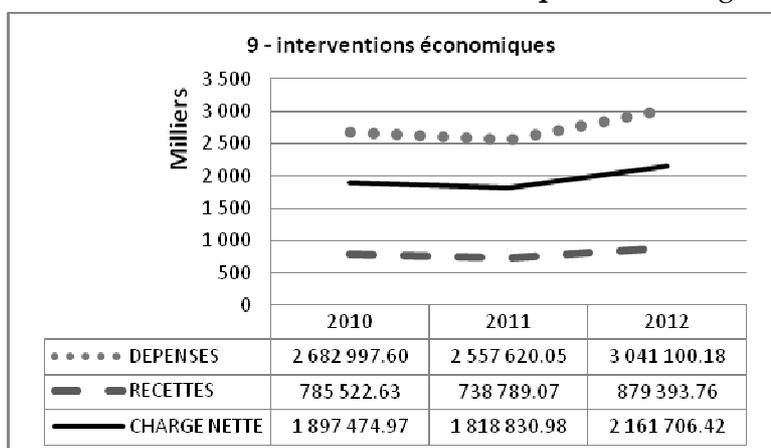
Fonction 3 – Culture : deuxième poste de dépenses de fonctionnement avec 25%. Les dépenses et les recettes liées à ce secteur ont diminué, d'où par conséquent la charge nette de ce secteur qui reste stable à 5.799.359 €.



Fonction 0 – frais généraux : Les dépenses de ce secteur avaient diminué entre 2010 et 2011, mais et augmentent de +13% entre 2011 et 2012.

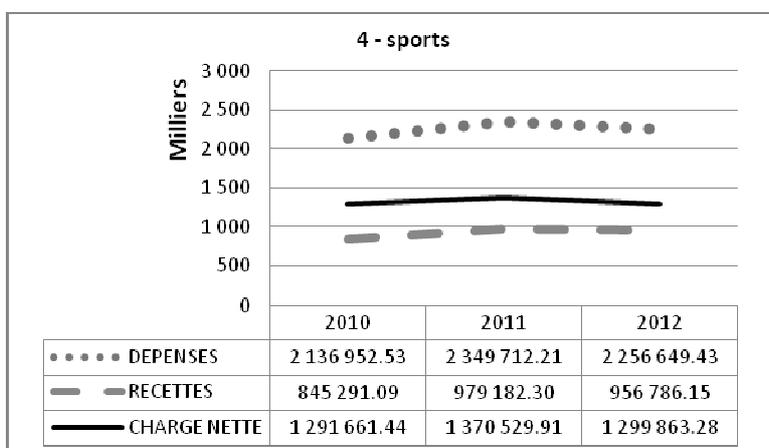
Cette variation est liée à l'augmentation des charges de personnel évoquée précédemment.

Fonction 9 – interventions économiques : la charge nette de cette fonction augmente de +19%



(483.480 €). Des charges nouvelles ont été payées en 2012 : financement du déficit de clôture du budget annexe des champs dolents (211.780 €), convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pôle de proximité avec la ville de Beauvais (+64.278 €), entretien des voies et réseaux des zones d'activité (+15.071 €), subvention à l'UCAB (+25.000 €).

En outre, l'opération cathédrale a engendré un coût supplémentaire de 80.985 € financé, pour partie, par la taxe de séjour (52.320 €). Enfin, les charges liées à la location de Mykonos ont augmenté d'environ 20 k€, mais les recettes provenant des loyers de ce bâtiment ont évolué dans les mêmes proportions. La charge nette de cet équipement diminue en passant de 31.561 € en 2011 à 27.990 en 2012.



Fonction 4 – sports. La maîtrise du niveau de ces dépenses est continue, c'est même une diminution de 5% des dépenses alors que les recettes sont quasiment stables qui est à constater, d'où la charge nette qui diminue de 5%.

C - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1 - Les ressources d'investissement

Recettes d'investissement		Crédits ouverts (1)	CA 2012	Taux réal.	CA 2011	CA 2010
10222	Dotations, Fonds divers	1 200 000	985 396	82%	1 322 431	1 307 820
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	2 394 816	2 394 816	100%	2 332 359	2 967 296
13	Subventions d'investissement	3 459 000	2 180 397	63%	2 315 987	7 253 055
16	Emprunts et dettes	4 799 012	1 558 140	32%	3 770 760	0
204	Subventions d'équipement versées	124 000	0	0%	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	-	108 964	0
23	Immobilisations en cours	3 728 195	3 722 194	100%	0	0
	Sous total recettes réelles d'investissement :	15 705 023	10 840 943	85%	9 850 501	11 528 171
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	4 030 000	4 029 947	100%	3 668 549	3 144 568
041	Opérations patrimoniales	343 020	343 020	0%	0	80 035
	Sous total recettes d'ordre d'investissement :	4 373 020	4 372 967	100%	3 668 549	3 224 603
	Total Recettes d'investissement :	20 078 043	15 213 910	76%	14 752 774	13 519 050

(1) hors virement section fonctionnement

Les recettes réelles d'investissement ont été réalisées en 2012 à hauteur de 76%, niveau supérieur à celui de 2011 (70%).

Ces recettes se répartissent comme suit :

Le chapitre 10 est constitué par le montant perçu au titre du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) pour les investissements réalisés fin 2011 et en 2012 (soit 3 trimestres). Ce chapitre budgétaire a diminué en 2012 de -25% du fait de la fin d'importantes opérations d'investissement portées par l'agglomération et éligibles au FCTVA, telles que la construction du Centre de Formation des Apprentis et du report sur 2013 de la présentation des dépenses liées au pôle de proximité suite à la régularisation en matière de TVA effectuée fin 2012 sur cette opération.

Le chapitre 13 présente en 2012 un taux plus fort de réalisation de 63%, contre 43% en 2011, compte tenu de l'avancée vers leur terme d'opérations d'investissement (Pôle de proximité) permettant de justifier et de présenter les demandes de versement des subventions ci-dessous auprès des différents organismes partenaires.

Les versements perçus sur 2012 concernent les opérations suivantes :

- Pôle de proximité : 1,296M€
- Aire d'accueil des gens du voyage : 359.976€
- Gymnase communautaire d'Allonne : 170.240€
- Eaux pluviales : 130.991€
- Etudes de développement touristique : 92.000€
- Rénovation médiathèque : 80.603€
- Etudes d'aménagement : 48.000€
- Projets d'aménagement : 2.400€

Le chapitre 16 qui avait fait l'objet d'une exécution en 2011 à hauteur de 3,770M€, a été mouvementé en 2012 de 1,558M€ correspondant à :

- un nouvel emprunt de 1,3M€, contracté auprès de la caisse d'épargne de Picardie pour faire face à nos besoins de financement sur la section d'investissement de l'exercice, que nos ressources propres ne nous permettent plus de couvrir totalement.
- à un deuxième tirage de 258.040€ (soit le capital restant disponible pour consolidation) sur la convention de prêt contractée en 2011 auprès du Crédit agricole brie Picardie dont un premier tirage de 3,7M€ avait été réalisé en 2011.

C'est ainsi que la situation en matière d'endettement du budget principal peut se résumer ainsi :

Référence contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2012	Capital restant dû au 31/12/2012	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts payés au cours de l'exercice	Classification échelle Gissler (1)
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
CAFGDV072011	Caisse Allocations Familiales	70 760	70 760	66 043	0,00%	0	1A
011164	Agence de l'eau Seine Normandie	41 619	10 405 €	6 937	0,00%	0	1A
CA 2004 Budget Principal	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank	2 680 000	1 608 000	1 429 333	3,50%	56 245	1A
Convention du 02/08/2011	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank	3 700 000	3 613 953	3 269 767	3,45%	120 461	1A
Convention du 02/08/2011	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank	258 140	0	258 140	3,45%	4 462	1A
Convention du 04/08/2011	Caisse d'épargne de Picardie	1 300 000	0	1 244 919	2,83%	23 867	1A
TOTAL		8 050 519	5 303 118	6 275 139		205 035	-

(1) la classification des contrats est établie en fonction de l'exposition au risque : la classification 1A est celle la plus sécurisée.

Il faut relever que 100% de l'encours de la dette du budget principal est sécurisé (classification 1A) alors que selon une étude de FCL, société conseil auprès des collectivités locales, basée sur un panel de 22 communautés d'agglomération de moins de 100.00 habitants, c'est en moyenne 83,20% de l'encours qui est classé 1A.

Le chapitre 23 (3,722M€) : Ce chapitre intègre également 3,722M€ de recettes liées à la régularisation en matière de TVA sur l'opération Pôle de Proximité (cf. explications en dépenses d'investissement) qui retrouvent leur équivalent hors TVA en dépenses.

Les autres chapitres des recettes d'investissement sont d'ordre budgétaire et participent à l'autofinancement de la CAB : il s'agit des dotations aux amortissements sur le patrimoine renouvelable de la collectivité (compte 28 - 4,030M€) qui donnent lieu à une contrepartie en dépenses de fonctionnement, ainsi que des mouvements d'ordre dans le cadre des reprises de subventions d'investissement (654.168€).

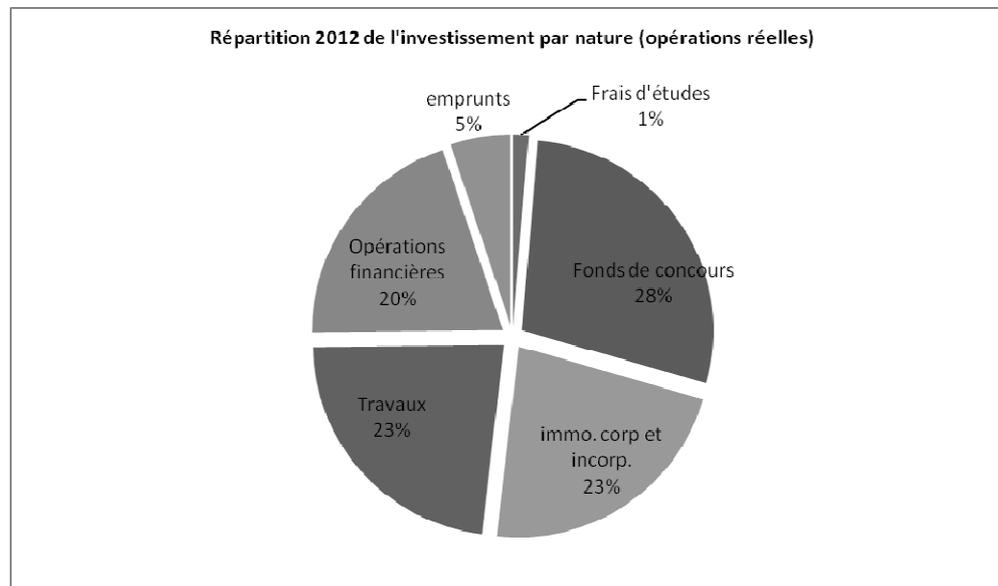
On retrouve également au chapitre 041 une opération de ré imputation comptable sur exercices antérieurs des dépenses liées à l'opération SCOT-PLH pour un montant total de 343.020€ dont on retrouvera l'équivalent en dépense d'ordre d'investissement.

2- Les emplois d'investissement

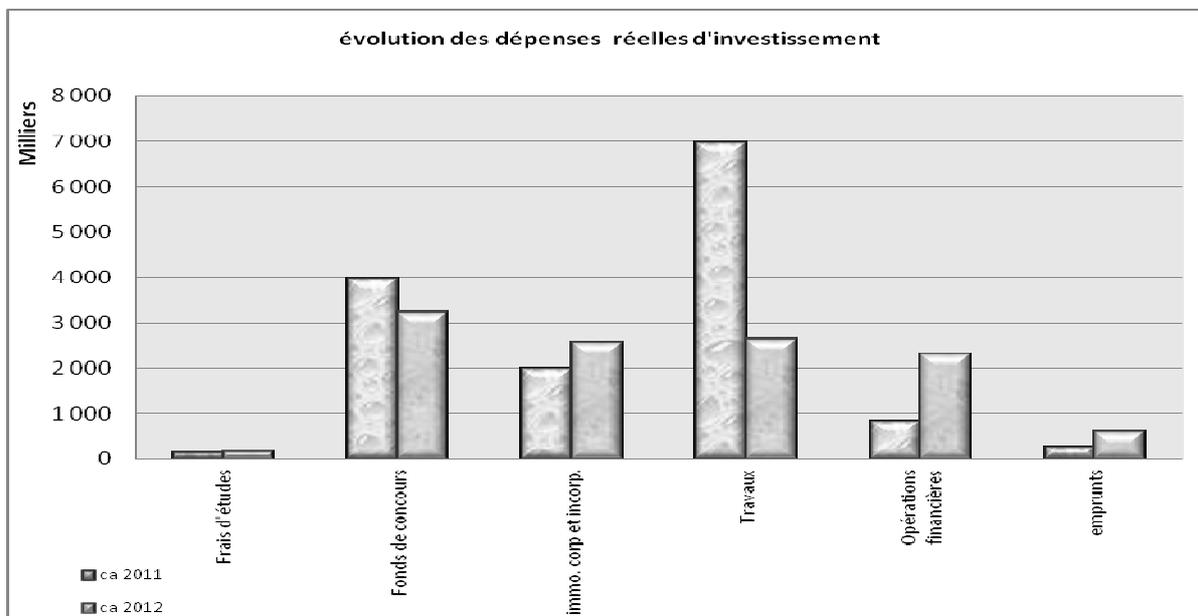
Dépenses d'investissement		Crédits ouverts (1)	CA 2012	Taux réal.	CA 2011	CA 2010
-	Dépenses d'équipement	18 962 637	11 934 772	63%	13 083 083	10 919 311
16	Emprunts et dettes assimilées	700 000	586 120	84%	268 182	182 135
27	Autres immobilisation financières	2 300 000	2 300 000	100%	-	
	Sous total dépenses réelles d'investissement :	21 962 637	14 820 892	67%	13 351 265	11 101 446
40	Opérations d'ordre de transfert entre section	654 300	654 168	100%	596 774	325 747
41	opérations patrimoniales	343 020	343 020	100%		80 035
	Total dépenses d'investissement :	22 959 958	15 818 080	68.89%	13 948 039	11 507 228

(1) hors reprise de résultat

Le taux de réalisation des emplois d'investissement est de 69 % (73 % en 2011). En 2012, nous sommes passés en régime de TVA de droit commun pour le pôle de proximité. Des régularisations sur les années antérieures ont dues être faites en dépenses et en recettes. Afin d'analyser l'activité réelle de l'agglo en matière d'investissement, il y a lieu de retrancher ces opérations (3.348.329 €). A noter que le régime de droit commun en matière de TVA sur ce dossier représente un gain de 373.863 € sur 2008-2011.



Une part minime de ces dépenses a été consacrée au remboursement de l'emprunt (586.120 €) soit 4% du total de l'investissement, ce qui a permis de mobiliser la quasi-totalité des ressources affectées à cette section aux projets d'investissement de l'Agglo.



Le 1^{er} poste de dépenses de la section d'investissement est le versement des fonds de concours (28% des dépenses d'investissement). 3^{ème} poste en 2011 mais avec le même taux (28%). Le montant a diminué de 19% en passant de 3.979.109 € en 2011 à 3.225.878 € en 2012.

- **Fonds de concours aux personnes de droit privé : 1.282.193 €.** Ce chiffre est en diminution de près de 36 % par rapport à 2011.
 - o **l'opération 200622 - LaSalle : 943.896 € en 2012 contre 700.000 € en 2011.** L'agglomération est un partenaire privilégié et s'associe pleinement dans le développement de l'institut, ainsi une nouvelle convention a-t-elle été approuvée en décembre 2010 pour soutenir la deuxième phase immobilière consécutive à la fusion ISAB-IGAL ;
 - o **opération 200606 - aides à la pierre :** ces aides sont versées aux particuliers dans le cadre du programme de l'amélioration de l'habitat. **268.605€** dépensés en 2012 contre 1.205.779 € en 2011, soit une diminution de 78% pour les versements aux personnes de droit privé. Le montant total des dépenses liées à cette opération en 2012 atteint 406.368 €, les 137.763 € supplémentaires correspondant à des fonds de concours à des organismes de droit publics (cf. ci-dessous).
 - o les **subventions d'aide à l'immobilier d'entreprises (opération 200706)** pour un montant de **38.691 €** versés en 2012 aux sociétés Décamp Dubos (26.590 €), Miller graphique (12.000 €) et Isagri (100 €).
 - o **Opération 200809 – fonds de concours IUFM : 31.000 €**

- **Fonds de concours aux organismes publics, notamment :**
 - o **opération 200709 - Aéroport : 672.000€** utilisés pour financer les investissements portés par le SMABT ;
 - o participation de **256.208 €** aux dépenses d'investissement des **collèges 2012 (opération 200614)**. Cette charge est en diminution de 42 % par rapport à 2011. Les conventions nous liant avec le département de l'Oise concernant la reconstruction des collèges Fauqueux et Michelet sont arrivées à échéance en 2012.
 - o **20.960 €** correspondent aux subventions versées aux bailleurs sociaux dans le cadre

de l'ANRU (**opération 200621**) ; 137.400 € en 2011.

- dans le cadre de l'**opération 200606, aide à la pierre**, 137.763 € ont été versés à l'OPAC pour financer l'amélioration ou la construction de logements sur notre territoire.
- **Fonds de concours versés aux communes membres : 473.032 €** en 2012 contre 391.608 € en 2011 :
 - **Opération 200607 : fonds de développement communautaire : 352.463 €** en 2012 contre 70.762€ en 2011 ;
 - **Opération 200613 : fonds de concours voirie : 67.102 €** en 2012 contre 156.000 € en 2011.
 - **Opération 200603 : Bâtiments culturels : 53.467 €** dont 46.000 € à la ville de Beauvais pour les travaux de la cour intérieure de l'espace F. Mitterrand et 7.467 € à la commune de Milly sur Thérain pour les travaux de réfection de la toiture du bâtiment accueillant la bibliothèque.

Le 2^{er} poste de dépenses est celui des travaux en cours avec 23% des dépenses d'investissement (49 % en 2011), le montant des dépenses (2.637.538 €) est en diminution 62 % avec notamment :

- les travaux du **pôle de proximité (200810) : 2.230.155 €** représentant 85 % de ce poste de dépenses ;
- la fin de la construction du **gymnase à Allonne (200807)** pour 370.881 €

Le troisième poste de dépense avec une part équivalente à celle des travaux en cours (28%) et un montant de 2.570.878 € correspond à des achats récurrents de fournitures et matériels divers (logiciels, ordinateurs, mobilier) ou des travaux récurrents chaque année. Ces dépenses sont en augmentation de +29% par rapport à 2011. On peut citer notamment :

- **opération 200506 (conteneurs OM) : 585.314 € ;**
- **opération 201008 (rénovation médiathèque centrale) : 372.841 € ;**
- **opération 200610 (eaux pluviales) : 327.988 €,**
- **opération 200904 (études de développement touristique) : 267.033 €**, dont 27.089 € pour l'étude de faisabilité d'un hébergement de plein air et 267.155 € pour la conception de l'acquisition des droits du spectacle d'illumination de la cathédrale.
- **opération 200901 (équipement collectivité) : 205.908 €**
- **opération 200004 (SIG) : 203.241 € ;**
- **opération 200603 (bâtiments culturels) : 171.668 €** dépensés notamment pour la réfection de la couverture de la médiathèque centrale (environ 100 k€), 23 k€ pour l'acquisition d'arbres pour la maladrerie et 21 k€ pour l'ouverture WIFI au public de tous les bâtiments culturels.
- **Opération 200503 (travaux de voirie) : 138.603 € ;**
- **Opération 201004 (équipements Aquaspace) : 124.976 €** consacrés à divers travaux et acquisition de matériels.

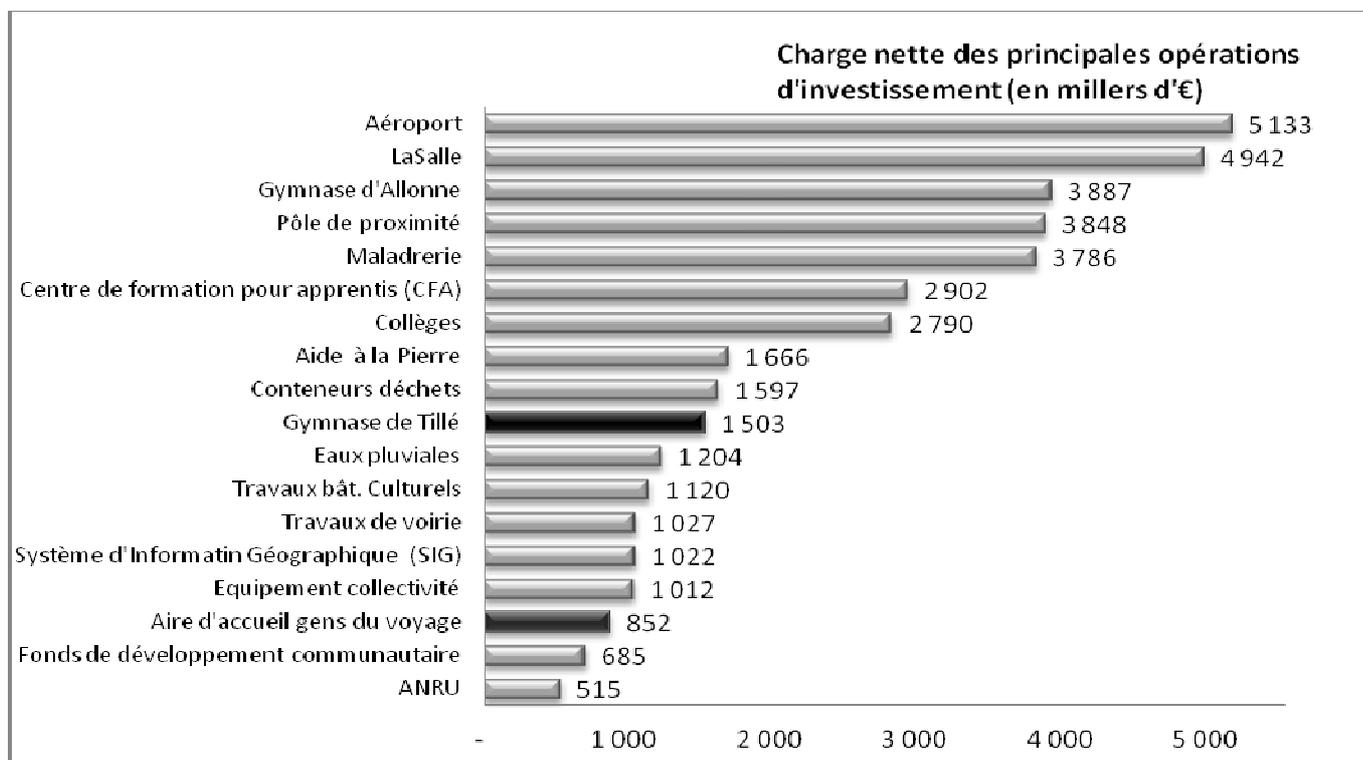
Le 4^{ème} poste de dépenses avec 2.300.000 €, soit 20% du total, correspond à une avance faite au budget annexe du Haut Villé

Ces dépenses doivent être relativisées puisque certaines opérations bénéficient de subventions (voir recettes d'investissement).

3 – La charge nette des opérations d'investissement

Cette charge nette prend en compte les dépenses et recettes cumulées (hors FCTVA) sur les principales opérations d'investissement de l'Agglomération.

Nb : les barres colorées en noire correspondent à des opérations terminées, la charge nette est donc définitive. Seules les charges nettes supérieures à 500.000 € sont listées.



4- Situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Montant des Autorisations de Programme (en euros)				Montants des Crédits de Paiement (en euros)			
Intitulé	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2012	Total cumulé (toutes délibérations)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2012)	CP ouverts au titre l'exercice 2012	Réalisés au titre de l'exercice 2012	Restes à financer (exercices au delà de 2013)
1 Maladrerie st Lazare (200509)	7 810 000		7 810 000	6 268 252	785 000	25 098	1 516 650
4 Aides à la pierre (200606)	9 520 700		9 520 700	4 312 247	1 624 000	406 368	4 802 084
5 SCOT PLH (200608)	392 306	14 817	407 123	343 020	64 103	62 412	1 690
7 ANRU (200621)	1 276 000		1 276 000	493 743	437 500	20 960	761 298
9 Voirie fonds de concours (200613)	1 221 605		1 221 605	419 864	200 000	67 102	734 639
12 CFA (200710)	11 001 000	- 905 297	10 095 703	9 995 703	100 000	1 582	98 418
13 Aéroport (200709)	5 684 664		5 684 664	4 460 664	672 000	672 000	552 000
16 Aire D'accueil des gens du voyage (200711)	2 119 988	- 38 624	2 081 364	2 066 364	15 000	3 365	11 635
18 Eaux pluviales programme pluriannuel (200610)	3 900 000		3 900 000	1 766 126	350 000	327 988	1 805 887
21 Construction déchetterie (200806)	1 680 000		1 680 000	-	-	-	1 680 000
22 Gymnase communautaire d'Allonne (200807)	4 810 000	- 283 882	4 526 118	3 960 932	565 187	375 007	190 180
28 Pôle de proximité (200810)	6 500 000	-	6 500 000	3 729 940	2 770 060	2 238 246	531 813
30 participation collèges (200614)	2 600 000	- 300 000	2 300 000	884 845	319 000	256 208	1 158 947
32 Subvention aide à l'emploi (200706)	800 000		800 000	158 474	60 000	38 691	602 835
35 théâtre (200910)	2 150 000	1 300 000	3 450 000	64 711	1 800 000	57 680	3 327 608
37 LaSalle - Extension 2ème phase (200622)	2 308 000		2 308 000	700 000	1 000 000	943 896	664 104
38 Aide à l'acquisition foncière (201007)	2 000 000		2 000 000	200 000	-	-	1 800 000
39 Rénovation médiathèque centre ville (201008)	527 000	253 892	780 892	12 892	768 000	372 841	395 159
41 Fibre optique (201103)	470 000		470 000	204 979	18 000	-	265 021
45 Fonds de concours (200607)		1 082 000	1 082 000		423 582	352 463	729 537
TOTAL	66 771 262	1 122 907	67 894 169	40 042 757	11 971 431	6 221 908	21 629 503

II – BUDGETS ANNEXES

A- ASSAINISSEMENT

	Résultats au 31/12/2011	Résultat d'exécution 2012	Résultats au 31/12/2012 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0.00	829 634.40	829 634.40	0	829 634.40
Investissement	-264 468.55	202 302.79	-62 165.76	-1 197 926.89	-1 260 092.65
Total :	-264 468.55	1 031 937.19	767 468.64	-1 197 926.89	-430 458.25

Le résultat de l'exécution budgétaire au 31/12/2012 s'élève à 767.468,64 € compte tenu du résultat d'exécution de la section de fonctionnement (829.634,40 €) et du besoin de financement de la section d'investissement (62.165,76€).

A ce résultat d'exécution, il convient d'ajouter les restes à réaliser de la section d'investissement dont le solde s'élève à -1.197.926,89 €.

Ce résultat fera l'objet d'une reprise lors la prochaine décision modificative consacrée au budget supplémentaire de l'exercice 2013.

1 – Section de fonctionnement

1.1 Recettes d'exploitation

Chap.	Art.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2012	Taux réalisation	Explications
013	6419/ 6459	Atténuations de charges	20 000	30 174	151%	Remboursements rémunérations personnel assainissement
70	70128	Autres taxes et redevances	0	1 175	-	Frais de contrôles 2011 Commune de Warluis.
	704	Travaux	1 050 000	1 315 800	125%	Nombre de branchements plus important. Davantage de recettes liées aux nouvelles constructions.
	70611	Redevances d'assainissement collectif	3 700 000	3 954 724	107%	Redevances assainissement 2 ^{ème} semestre 2011 et acomptes sur les 3 premiers trimestres de 2012.
	7068	Autres prestations de services	2 000	3 907	195%	Dépotages matières de vidanges à la station d'épuration de Beauvais 2 ^{ème} semestre 2011 et 1 ^{er} semestre 2012.
	7084	Mise à disposition de personnel facturée	81 000	48 764	60%	Remboursement frais de personnels mis à disposition de la ville de Beauvais et dans le cadre de mouvements inter budgets (remboursements des budgets principal et SPANC)
	7087	Remboursements de frais	500	0	-	
74	741	Primes d'épuration	810 000	672 205	83%	Dont prime aide qualité Beauvais 2010 (120 037€) + prime d'épuration 2011 (544 014€) + versement de la prime 2009 pour la STEP de Rochy-Condé.

74	748	Autres subventions d'exploitation	0	3 250	-	Participation de l'agence de l'eau sur l'étude menée sur le rejet de substances dangereuses dans l'eau
75	752	Revenus immeubles	6 900	7 090	103%	Loyers actualisés - entreprises de télécommunications
75	758	Produits divers de gestion courante	10 000	0	-	Recettes non prévisibles - pas de réalisation sur 2012.
77	7711	Débits et pénalités perçus	0	3 750	-	Pénalités de retard SEAO
	778	Autres produits exceptionnels	46 614	48 000	100%	Remboursements sur sinistres et de droits de douane ainsi que la prise en compte des écritures de transferts liées à la reprise de la part assainissement de la commune de Rochy-Condé du SIAC par la CAB depuis le 1 ^{er} janvier 2011 pour un montant de 46 614,40€
Total recettes réelles d'exploitation			5 727 014	6 088 839	106%	
042	777	Opérations d'ordre de transfert entre sections	176 500	176 441	100%	Reprises de subventions investissement
Total recettes d'exploitation			5 903 514	6 265 280	106%	

1.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	Crédits ouverts (1)	CA 2012	Taux réal.	Explications
011	6061	Electricité	805 355	805 353	100%	Achats et charges d'entretien et de maintenance des installations (électricité, acquisition de produits chimiques, traitement et l'évacuation des boues) et du matériel (entretien des véhicules). Réalisé à 100 % et en augmentation de 15% par rapport à 2011.
	6062	Produits de traitement	247 703	247 702	100%	
	615	Entretien et maintenance sur biens	237 589	237 039	100%	
	6248	Divers	185 902	185 901	100%	
	6247	Remboursement de frais	353 960	353 603	100%	remboursement des frais de gestion au budget principal
	63512	Taxes foncières	65 000	64 931	100%	Taxes foncières dues, depuis 2011, sur les stations d'épuration (Beauvais, Auneuil, Frocourt, Milly sur Thérain, Saint Paul, Therdonne, Tillé, Troissereux et Warluis)
	6068	autres matières et fournitures	59 744	58 126	97%	Achats de matériels et vêtements de travail
	627	Services bancaires et assimilés	7 400	7 400	100%	Frais de dossiers liés aux nouveaux emprunts contractés sur 2012
012	-	charges de personnel	1 311 034	1 239 763	95%	En diminution de 1 % entre 2011 et 2012.
66	66111 /66112	Intérêts des emprunts et dettes	514 000	459 561	89%	Intérêts arrivant à échéance des emprunts en cours + intérêts courus non échus (ICNE)

67	6711	Intérêts moratoires et pénalités marchés	1 000	56	6%	
67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	25 618	21 147	83%	Annulation et réduction de titres émis à tort
68	6811	Dotations aux amortissements	1 550 000	1 546 253	100%	Amortissements des immobilisations (mouvements d'ordre) - contrepartie en recette d'investissement au chapitre 040.
-	-	Autres dépenses de fonctionnement diverses	225 583	208 810	93%	Diverses charges administratives et de fonctionnement courant (carburants, télécommunications, ...)
-	-	Total :	5 589 888	5 435 646	97%	

(1) Hors virement à la section d'investissement

2 – Section d'investissement

2.1 Ressources

Chap.	Art.	Libellé	Crédits ouverts (1)	CA 2012	Taux réal.	Explications
10	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	2 074 876	2 074 876	100%	Selon décision d'affectation du résultat.
13	13111	Subventions d'investissement	1 100 000	1 508 968	137%	Subventions de l'agence de l'eau sur des études et des travaux d'assainissement ainsi que du département sur la mise aux normes de l'auto surveillance des 4 STEPS 4 020€).
16	1641	Emprunts en euros	5 241 102	3 700 000	71%	Correspondent aux 3 nouveaux emprunts contractés en mars, avril et mai 2012 pour les besoins en investissement du budget assainissement auprès de la caisse d'épargne pour un montant de 1M€ et du crédit agricole de Picardie pour un montant global de 2,7M€ (2)
	1681	Autres emprunts	300 000	904 472	301%	Correspondent à 5 nouvelles conventions d'aides financières passées avec l'Agence de l'Eau pour la réalisation de travaux d'assainissement. Déblocage anticipé sur justificatifs de 4 de ces conventions fin 2012 n'ayant de ce fait pu être intégré par anticipation à la prévision budgétaire.
27	2762	Créance Transfert droits déductibles T.V.A.	1 645 605	0	0%	Régime de transfert de déduction de TVA mis en place au deuxième semestre 2012. Son montant a été évalué pour un minimum de 1.200 k€ et sera ajouté au BS 2013.
45	4582	Opérations pour compte de tiers	598 718	283 078	47%	Comptes de tiers liés à la programmation des travaux sur l'exercice – contrepartie en dépenses d'investissement

040	-	Opérations de transfert entre sections	1 550 000	1 546 253	100%	Amortissements des immobilisations (mouvements d'ordre) - contrepartie en dépense de fonctionnement à l'article 6811
041	2031-21351-2315	Opérations patrimoniales	1 645 605	0	0%	Transfert de droit à déduction de TVA - Cf. explications ci-dessus
		Total :	14 155 906	10 017 647	71%	-

(1) Hors virement de la section d'exploitation

(2) La situation de l'endettement du budget annexe de l'assainissement est la suivante :

49 contrats à taux fixe (cf. annexes budgétaires liées à la dette de la maquette budgétaire du compte administratif 2012), qui représentent un capital restant dû total au 01/01/2012 de 10,484 M€ et au 31/12/2012 de 14,583M€, sécurisé à 100% selon la classification échelle Gissler (cf. explications chapitre 16 – budget principal ci-dessus).

2.2 Emplois

Chap .	article	Libellé	Crédits ouverts (1)	CA 2012	Taux réal.	Explications
16	1641 /1681	Emprunts et dettes assimilés	1 033 000	966 227	94%	Remboursement du capital des emprunts souscrits sur ce budget.
21	21351	Bâtiments d'exploitation	1 257 801	282 843	76%	Travaux sur réseaux
				303 950		Travaux branchements
				273 262		STEP
				99 044		Stations de relèvement
21	2154	Matériel industriels	116 038	60 805	52%	Matériel notamment pour les STEP et les stations de relèvements
23	2315	Travaux en cours	8 852 901	3 482 330	82%	Travaux sur réseaux
				3 758 807		STEP Milly sur Thérain
				90		STEP st Paul
20	2031	frais d'études	487 219	170 724	35%	Etudes préalables des futurs travaux de réseaux
45	4581	Opérations pour compte de tiers	583 000	229 341	39%	Comptes de tiers liés à la programmation des travaux sur l'exercice – contrepartie en recettes d'investissement
040	139111 /13913	Amortissement des subventions	176 500	176 442	100%	Amortissement des subventions perçues finançant des biens eux-mêmes amortissables (Mouvements d'ordre) – contrepartie au compte 777 en recette de fonctionnement
041	2031-21351-2315	Opérations patrimoniales	1 645 605	0	0%	Transfert de droit à déduction de TVA - Cf. explications ci-dessus
		Autres dépenses d'investissement	53 000	11 479	22%	-
		Total :	14 205 064	9 815 344	69%	-

(1) hors reprise de résultat

2.3 Situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Intitulé	Montant des Autorisations de Programme			Montants des Crédits de Paiement			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2012	Total cumulé (toutes délibérations)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2012)	CP ouverts au titre l'exercice 2012	Réalisés au titre de l'exercice 2012	Restes à financer (exercices au delà de 2013)
40 STEP Milly sur Thérain	4 000 000	785 200	4 785 200	110 786	3 647 000	3 758 807	915 607
42 STEP Saint Paul		3 588 000	3 588 000		478 000	90	3 587 910
43 STEP Warluis		4 373 200	8 373 200		478 000	-	8 373 200
TOTAL	4 000 000	8 746 400	16 746 400	110 786	4 603 000	3 758 897	12 876 717

B- SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

	Résultats au 31/12/2011	Résultat d'exécution 2012	Résultats au 31/12/2012 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	- 14 436.78	- 28 396.19	- 42 832.97	-	- 42 832.97
Investissement	- 4 439.32	- 69 005.50	- 73 444.82	- 15 000.00	- 88 444.82
Total :	- 18 876.10	- 97 401.69	- 116 277.79	- 15 000.00	- 131 277.79

Le résultat de l'exécution budgétaire au 31/12/2012 s'élève à -116.277,79 € compte tenu du résultat d'exécution de la section de fonctionnement (- 42.832,97 €) et du besoin de financement de la section d'investissement (73.444,82 €). A ce résultat d'exécution, il convient d'ajouter les restes à réaliser de la section d'investissement dont le solde s'élève à - 15.000 €.

Le résultat cumulé de l'exercice 2012 s'établit en conséquence à - 131.277,79 € (résultat d'exécution cumulé + balance des restes à réaliser). Il fera l'objet d'une reprise lors la prochaine décision modificative consacrée au budget supplémentaire de l'exercice 2013.

1 – Section de fonctionnement

1.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	Crédits ouverts (1)	CA 2012	Taux réal.	Explications
70	7062		64 536	14 090	22%	Redevance assainissement non collectif
-	-	Total :	64 536	14 090	22%	-

1.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	Crédits ouverts (1)	CA 2012	Taux réal.	Explications
012	6215	Personnel affecté à la collectivité de rattachement	41 000	37 223	91%	Remboursement au budget assainissement
011	6287	Remboursement de frais	4 100	4 087	100%	remboursement des frais généraux au budget principal
011		Autres dépenses de fonctionnement diverses	5 000	1 177	24%	Frais courants de fonctionnement (maintenance, fournitures, ...)
-	-	Total :	50 100	42 487	5%	-

(1) Hors reprise de résultat

2 – Section d'investissement

Le SPANC réalise des études de sols préalables aux travaux et les travaux de réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif pour le compte des propriétaires volontaires. Ces études et ces travaux sont financés à 60% par l'agence de l'eau et à 40% par les propriétaires eux-mêmes. Ainsi ces opérations seront-elles à terme, équilibrées.

Recettes

Ch.	Art.	Libellé	Crédits ouverts(1)	CA 2012	Taux réal.	Explications
45	4581	opération pour compte de tiers	19 439	10 751	55%	Etudes
45	4581	opération pour comptes de tiers	540 000	116 710	22%	Travaux
-	-	Total :	559 439	127 461	23%	-

Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	Crédits ouverts(1)	CA 2012	Taux réal.	Explications
45	4581	opération pour compte de tiers	15 000	4 460	30%	Etudes
45	4581	opération pour compte de tiers	540 000	192 007	36%	Travaux
-	-	Total :	555 000	196 467	5%	-

(1) Hors reprise de résultat

C – TRANSPORTS

	Résultats au 31/12/2011	Résultat d'exécution 2012	Résultats au 31/12/2012 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-	- 237 417.80	- 237 417.80		- 237 417.80
Investissement	364 008.99	- 93 695.62	270 313.37	- 307 534.04	- 37 220.67
Total :	364 008.99	- 331 113.42	32 895.57	- 307 534.04	- 274 638.47

Le résultat de l'exécution budgétaire au 31/12/2012 s'élève à **32.895,57 €**. Compte tenu du résultat de la section de fonctionnement (-237.417,80 €) et de l'excédent de la section d'investissement (270.313,37 €). A ce résultat d'exécution, il convient d'ajouter les restes à réaliser (RAR) de la section d'investissement (-307.534,04 €).

Le résultat cumulé de l'exercice 2012 s'établit en conséquence à - 274.638,47 € (résultat d'exécution cumulé + balance des restes à réaliser). Il fera l'objet d'une reprise lors la prochaine décision modificative consacrée au budget supplémentaire de l'exercice 2013.

1 – Section de fonctionnement

1.1 Recettes

Chap.	Art.	Libellé	Crédits ouverts (1)	CA 2012	Taux réal.	Explications
013	6419	Atténuations de charges	10 000	6 684	67%	Remboursements sur rémunérations du personnel transports
70	7084	Mise à disposition de personnel facturée	27 000	28 930	107%	Remboursement frais de personnels mis à disposition de la ville de Beauvais dans le cadre de la mutualisation
	7087	Remboursements de frais	42 200	37 833	90%	Refacturation coût du transport scolaire vers l'Aquaspace aux communes
73	734	Versement de transport	5 650 000	5 323 332	94%	Pour mémoire les montants réalisés étaient respectivement en 2010 de 5.159.735 € et en 2011 de 5.477.467 €
74	7472	Subventions	91 554	0	0%	
	7473	Subventions	358 000	358 449	105%	Département – participations aux transports scolaires
	7475	Subventions	185 000	195 233	106%	Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise – Opération Vélyce – Plan de déplacement urbain – renforts de lignes.
75	752	Autres produits de gestion courante	2 080	2 080	100%	Location du kiosque
77	7711	Dédits et pénalités perçus	28 600	28 600	100%	Pénalités de retard pour non transmission des comptes 2010 appliquées au délégataire CABARO conformément à la convention de DSP.
	774	Subventions exceptionnelles	1 033 165	1 033 165	100%	Subvention d'équilibre de la section d'exploitation versée par le budget principal. En augmentation de 578 k€ par rapport à 2011.
042	777	Opérations d'ordre de transfert entre sections	55 502	55 502	100%	Reprises de subventions investissement
		Total :	7 483 101	7 069 808	94 %	

(1) hors reprise de résultat

1.2 Dépenses

Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts (1)	CA 2012	Taux réal.	explications
011	611	Sous-traitance générale	6 321 343	6 321 340	100%	DSP transport, en augmentation de 9% par rapport à 2011
011	6287	Remboursement de frais	201 332	201 332	100%	remboursement des frais généraux au budget principal
011	6132	Location immobilière	27 000	27 000	100%	Location buffet de la gare
012	-	Charges de personnel	212 552	161 156	76%	3 salariés- en augmentation de 9% par rapport à 2011
014	739	Restitution taxe de transport	50 000	49 999	100%	Remboursements pour le personnel logé ou transporté par les entreprises
65	6574	Subventions	22 651	22 181	98%	20.000 € ont été versés à l'association Beauvélo pour l'opération Vélyce, le reste est versé aux mutuelles.
68	6811	Dotations aux amortissements	507 600	506 761	100%	Opérations d'ordre (contrepartie en recette d'investissement au chapitre 040)
Autres dépenses de fonctionnement diverses			18 645	17 457	94%	-
-	-	Total :	7 361 123	7 307 226	99%	-

(1) hors prélèvement en faveur de la section d'investissement

2 – Section d'investissement

2.1 Ressources

Chap	Art.	Libellé	Crédits ouverts (1)	CA 2012	Taux réal.	Explications
13	1315	Subventions d'investissement	207 000	196 800	95%	Syndicat Mixte des Transports collectifs de l'Oise - pour l'acquisition de deux autobus en 2011
13	1318	Subventions d'investissement	252 620	192 622	76%	Subvention d'équilibre de la section d'investissement versée par le budget principal.
10	10222	FCTVA	40 000	92 109	230%	Déclaration basée sur les dépenses réalisées en 2011 ainsi que sur les trois premiers trimestres 2012.
	1068	Dotations, fonds divers et réserves	7 236	7 236	100%	Selon décision d'affectation du résultat.

16	165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000	165	17%	Cautions pour la location de vélos à compter d'avril 2013 au kiosque de la gare.
27	2762	Transfert à déduction de TVA	142 600	128 576	90%	Transfert de droit à déduction de TVA
040	-	Opérations de transfert entre sections	507 600	506 761	100%	Amortissements
041	-	Opérations patrimoniales	142 600	128 576	90%	Opérations de TVA – contrepartie en dépenses d'investissement
Total :			1 300 656	1 252 845	96 %	-

(1) hors virement de la section de fonctionnement

2.2 Emplois

Chap .	Art.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2012	Taux réal.	explications
21	2156	Matériels de transports	786 450	786 376	100%	Acquisition de 2 bus
21	2135	Installations générales construction	699 712	301 812	43%	Travaux d'extension plateforme de bus sur Pinçonlieu (231.426€), le reste est dévolu aux travaux visant à améliorer la circulation des bus
21	2157	Agencements et outillage	88 755	70 170	79%	découpe et équipement de bus
040	13912/ 13918	Amortissement des subventions	55 502	55 502	100%	Amortissement des subventions perçues
41	21...	Opérations patrimoniales	142 600	128 576	90%	Opérations d'ordre (contrepartie en recette de fonctionnement)
Autres dépenses d'investissement diverses			13 624	4 105	30%	-
-		Total :	1 786 643	1 346 540	75%	-

2.3 Situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Intitulé	Montant des Autorisations de Programme			Montants des Crédits de Paiement			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2012	Total cumulé (toutes délibérations)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2012)	CP ouverts au titre l'exercice 2012	Réalisés au titre de l'exercice 2012	Restes à financer (exercices au delà de 2013)
44 ACQUISITION DE BUS	-	3 140 000.00	3 140 000.00		785 000.00	786 376.00	1 568 624.00

D - STATION GAZ NATUREL POUR VEHICULES

	Résultats au 31/12/2011	Résultat d'exécution 2012	Résultats au 31/12/2012 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	- 28 772.75	-	- 28 772.75	-	- 28 772.75
Investissement	5 982.68	3 127.34	9 110.02	-	9 110.02
Total :	- 22 790.07	3 127.34	- 19 662.73	-	- 19 662.73

Le résultat cumulé de l'exercice 2012 s'établit à -19.662,73 €. C'est ce résultat qui sera repris au budget supplémentaire 2013 de ce budget annexe.

1 – Section de fonctionnement

1.1 Recettes

Chap.	Art.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2012	Taux réel.	Explications
70	7012	Vente de gaz	339 300	138 162	41%	-
75	758	Produits divers de gestion courante	1	0,09	9%	Arrondis de TVA
77	774	Subventions exceptionnelles	28 772	23 488	82%	Subvention d'équilibre du Budget Principal.
77	777	Recettes d'ordre	31 600	31 591	100%	Reprises de subventions
Total :			399 673	193 241	48 %	-

1.2 Dépenses

Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts (1)	CA 2012	Taux réel.	explications
011	6061	fournitures non stockables (gaz)	232 300	85 604	37%	Augmentation de 42% par rapport à 2011.
011	6156	Maintenance	65 000	39 170	60%	Contrat de maintenance de la station GNV
011	6288	Autres	17 400	15 411	89%	Rémunération de l'exploitant
011	6287	remboursement de frais	17 000	16 480	97%	Remboursement des frais généraux au budget principal
68	6811	Dotations aux amortissements	35 000	34 718	99%	Opérations d'ordre (contrepartie en recette d'investissement au chapitre 040)
Autres dépenses de fonctionnement diverses			21 200	18 338	86%	-
-	-	Total :	370 900	193 240	52%	

(1) Hors reprise de résultat

2 – Section d'investissement

2.1 Ressources

Les recettes d'investissement totalisent la somme de 34 718€.

Chap.	Art.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2012	Taux réal.	Explications
040	-	Opérations de transfert entre sections	35 000	34 718	99%	Amortissements
		Total :	35 000	34 718	99%	-

(1) hors virement de la section d'exploitation

2.2 Emplois

Chap.	Art.	Libellé	Crédits ouverts (1)	CA 2012	Taux réal.	Explications
040	-	Opérations de transfert entre sections	31 600	31 591	100%	reprise de subvention
		autres	9 383	0		
		Total :	40 983	31 591	99%	-

E - LES BUDGETS ANNEXES DE ZONE

1 - Parc d'activités économiques du Haut Villé

	Résultats au 31/12/2011	Résultat d'exécution 2012	Résultats au 31/12/2012 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-	-	-	-	-
Investissement	- 152 154.52	1 129 886.79	977 732.27	-	977 732.27
Total :	- 152 154.52	1 129 886.79	977 732.27	-	977 732.27

Le résultat cumulé de l'exercice 2012 s'établit à 977.732,77 €. C'est ce résultat qui sera repris au budget supplémentaire 2013.

1 – Section de fonctionnement

Il est rappelé que les principes comptables régissant ce budget annexe de zone aboutissent à constater annuellement un équilibre de la section de fonctionnement atteignant cette année 8.950.809,70 €.

1.1 Recettes réelles

Chap.	Art.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2012	Taux réal.	Explications
70	7015	Ventes de terrains aménagés	1 692 583	269 900	16%	Ventes de terrains à la société « Les Hauts Villé » pour 144 900 € et à la société « Addax développement » pour 125 000€.
75	758	Produits divers de gestion courante	1	22 986	-	ERDF – remboursement de préfinancement pour alimentation électrique
Total Recettes Réelles :			1 692 584	292 886	17 %	-

1.2 Dépenses réelles

Chap.	Art.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2012	Taux réal.	explications
011	605	Travaux	1 462 000	1 097 583	75%	Travaux d'alimentation basse tension, remise en conformité de l'éclairage public, aménagement du giratoire de la RD 938 et voirie de liaison.
011	608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	111 000	110 298	99%	divers frais dont entretien des espaces verts (71.452 €) et taxe foncière (36.216)
011	6045	Achats de prestations de service	30 000	7 995	27%	divers frais de géomètre
011	60612	Electricité	11 200	11 177	100%	
66	66111/ 66112	Charges financières	191 300	132 631	69%	Intérêts arrivant à échéance des emprunts en cours + intérêts courus non échus (ICNE)
Autres dépenses de fonctionnement diverses			157 083	3 500	2%	-
Total dépenses REELLES :			1 962 583	1 363 184	69%	

2 – Section d'investissement

2.1 Recettes réelles

Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts	CA 2012	Taux réal.	Explications
16	1641	Emprunts et dettes assimilées	522 154	0	0%	(1)
16	168751	Autres dettes – GPF de rattachement	2 300 000	2 300 000	100%	Avance du budget principal
Total Recettes Réelles :			2 822 154	2 300 000	81 %	-

(1) La situation de l'endettement de ce budget annexe est la suivante :

Référence contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2012	Capital restant dû au 31/12/2012	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts payés au cours de l'exercice	Classification échelle Gissler
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat							
CRCA02082011	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank	3 300 000 €	3 300 000 €	3 300 000 €	3,0366%	77 945 €	1A
HV01072010	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank	3 400 000 €	3 400 000 €	3 400 000 €	1,9642%	49 678 €	1A
TOTAL		6 700 000 €	6 700 000 €	6 700 000 €		127 623 €	1A
Emprunts avec options							
MIN134952EURO01	Dexia CLF	853 715 €	231 846 €	157 185 €	1,9379%	4 490 €	1A
MIN134952EURO02	Dexia CLF	287 614 €	78 108 €	52 955 €	1,9379%	1 512 €	1A
TOTAL		1 141 329 €	309 954 €	210 140 €		6 002 €	1A
TOTAL GENERAL		7 841 329 €	7 009 954 €	6 910 140 €		133 625 €	1A

L'encours de la dette sur le budget annexe du Haut Villé est totalement sécurisé (100% classé 1A).

2.2 Dépenses réelles

Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts	CA 2012	Taux réal.	Explications
16	1641	Emprunts et dettes assimilées	2 400 000	99 815	4%	Remboursements en capital des emprunts.
Total Recettes Réelles :			2 400 000	99 815	4%	-

Les opérations d'ordre, toujours équilibrées en dépenses et en recettes, ne donnent pas lieu à un flux financier. Le stock global de terrains dont dispose la communauté d'agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2012 s'élève à 8.232.407,54 € (terrains aménagés)

Ce stock sera repris lors du budget supplémentaire de l'exercice 2013.

2 - Pinçonlieu

	Résultats au 31/12/2011	Résultat d'exécution 2012	Résultats au 31/12/2012 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-	-	-	-	-
Investissement	- 644 070.35	40 654.16	- 603 416.19	-	603 416.19
Total :	- 644 070.35	40 654.16	- 603 416.19	-	603 416.19

Le résultat cumulé de l'exercice 2012 s'établit à -603.416,19 €. C'est ce résultat qui sera repris au budget supplémentaire 2013.

1 – Section de fonctionnement

Les principes comptables régissant ce budget annexe de zone aboutissent à constater annuellement un équilibre de la section de fonctionnement atteignant cette année 1.253.892,43 €.

1.1 Recettes réelles

Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts	CA 2012	Taux réel.	Explications
70	7015	Ventes de terrains aménagés	513 300	153 965	30%	Ventes de terrains à la société « UDP Immo » pour 79 965€ et à la société « CYA » pour 77 000€.
75	758	Produits divers de gestion courante	1	0,95	95%	Arrondis de TVA 2011
		Total Recettes Réelles :	513 301	153 966	30%	

1.2 Les dépenses réelles

Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts	CA 2012	Taux réel.	explications
011	605	Travaux	49 471	40 716	82%	Travaux espaces verts et réfection de trottoirs
011	608	Frais accessoires sur terrains	10 221	10 221	100%	frais divers, principalement entretien des espaces verts
011	6045	Achat de prestation de service	12 000	7 157	60%	dont 6.000 € pour un totem
66	66111-66112	Charges financières	12 100	11 878	98%	Intérêts arrivant à échéance des emprunts en cours + intérêts courus non échus (ICNE)
		Autres dépenses fct diverses	17 508	2 007	11%	-
		Total dépenses REELLES :	101 300	71 978	71%	

2 – Section d'investissement

Ce budget n'a enregistré aucune recette réelle d'investissement en 2012.

Les dépenses réelles d'investissement d'un montant de 41.333,33€ reprennent le remboursement annuel du capital de l'emprunt.

La situation de l'endettement de ce budget annexe est la suivante :

Référence contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2012	Capital restant dû au 31/12/2012	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts payés au cours de l'exercice	Classification Gissler
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
CA 2004 Budget Pinconlieu	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank	620 000 €	372 000 €	330 667 €	3,50%	13 014 €	1A
TOTAL		620 000 €	372 000 €	330 667 €		13 014 €	1A

La dette sur ce budget annexe est totalement sécurisée (100% classé 1A).

Les opérations d'ordre, toujours équilibrées en dépenses et en recettes, ne donnent pas lieu à un flux financier. Le stock global de terrains dont dispose la communauté d'agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2012 sur cette zone s'élève à 934.082.88 €. Il s'agit d'un seul stock "terrains aménagés" qui sera repris lors du budget supplémentaire 2013.

3 - Zone d'activités environnementale

	Résultats au 31/12/2011	Résultat d'exécution 2012	Résultats au 31/12/2012 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-	-	-	-	-
Investissement	- 173 305.46	- 1 843.97	- 175 149.43	-	- 175 149.43
Total :	- 173 305.46	- 1 843.97	- 175 149.43	-	- 175 149.43

Le résultat cumulé de l'exercice 2012 s'établit à -175.149,43 €. C'est ce résultat qui sera repris au budget supplémentaire 2013.

1 – Section de fonctionnement

Les principes comptables régissant ce budget annexe de zone aboutissent à constater annuellement un équilibre de la section de fonctionnement atteignant cette année 175.149,43 €.

1.1 Recettes réelles

Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts	CA 2012	Taux réal.	Explications
75	758	Produits divers de gestion courante	1	0,03	3%	Arrondis de TVA 2011
		Total Recettes Réelles :	1	0,03	3%	

1.2 Les dépenses réelles

Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts	CA 2012	Taux réal.	explications
011	608	frais accessoires	2 000	1 844	92%	Taxe foncière
67	6711	intérêts moratoires	100	0	0%	frais de géomètre
		Total dépenses REELLES :	2 100	1 844	88%	

2 – Section d'investissement

Il n'y a pas eu, pour 2012, de dépenses ni de recettes réelles d'investissement mais uniquement des opérations de stocks.

Ces opérations d'ordre, toujours équilibrées en dépenses et en recettes ne donnent pas lieu à un flux financier. Le stock global de terrains dont dispose la communauté d'agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2012 sur cette zone s'élève à 175.149,43 €. Il s'agit d'un seul stock "terrains en cours d'aménagement" qui sera repris lors du budget supplémentaire 2013.

4 - Zone de Beauvais Tillé

	Résultats au 31/12/2011	Résultat d'exécution 2012	Résultats au 31/12/2012 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-	-	-	-	-
Investissement	- 1 224 284.65	- 2 144 200.36	- 3 368 485.01	-	- 3 368 485.01
Total :	- 1 224 284.65	- 2 144 200.36	- 3 368 485.01	-	- 3 368 485.01

Le résultat cumulé de l'exercice 2012 s'établit à - 3.368.485,01 €. C'est ce résultat qui sera repris au budget supplémentaire 2013.

1 – Section de fonctionnement

Les principes comptables régissant ce budget annexe de zone aboutissent à constater annuellement un équilibre de la section de fonctionnement atteignant cette année 3.368.485,01 €.

1.1 Recettes réelles

Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts	CA 2012	Taux réal.	explications
70	7015	Vente terrains aménagés	1 000 000	0	0%	Acquisition de terrains
Total recettes REELLES :			1 000 000	0	0%	

1.2 Les dépenses réelles

Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts	CA 2012	Taux réal.	explications
011	6015	Terrains à aménager	2 108 600	2 105 135	100%	- 2.019.688 , parcelles AL 162 & 198 à Tillé (SCI de Tillé, ex sotrapoise) - 85.446 €, parcelles ZA 1-2-3 et 34 , mairie de Beauvais
011	605	Travaux	996 992	3 161	0%	Travaux reportés en 2013
011	6045	Achat & prestations de service	111 950	24 925	22%	Etude énergétique
		Autres dépenses	31 509	10 979	35%	
-	-	Total dépenses REELLES :	3 249 051	2 144 200	66%	

2 – Section d'investissement

Les dépenses et les recettes concernent uniquement les opérations d'ordre, toujours équilibrées. Elles ne donnent pas lieu à un flux financier. Le stock global de terrains dont dispose la communauté d'agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2012 sur cette zone s'élève à 3.368.485,01 €. Il s'agit d'un seul stock "terrains en cours d'aménagement" qui sera repris lors du budget supplémentaire 2013.

5 - Zone des champs Dolent

	Résultats au 31/12/2011	Résultat d'exécution 2012	Résultats au 31/12/2012 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-	-	-	-	-
Investissement	- 80 352.02	80 352.02	-	-	-
Total :	- 80 352.02	80 352.02	-	-	-

Cette zone étant entièrement commercialisée, il y a lieu de procéder à la clôture de ce budget annexe.

Le déficit final (211.781€) représente 9.4% du montant total des travaux (2.243.615 €) réalisés par la ville entre 2005 et 2008 (1.869.839 €) et par l'agglomération à compter du transfert de la zone en 2009 (373.776 €). Ce déficit est pris en charge par le budget principal.

1 – Section de fonctionnement

1.1 Recettes réelles

Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts	CA 2012	Taux réel.	Explications
75	7552	Autres produits de gestion courante	0	211 781	-	Subvention d'équilibre de clôture
		Total Recettes Réelles :	0	211 781	-	

1.2 Les dépenses réelles

Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts	CA 2012	Taux réel.	explications
011	605	travaux	137 410	130 428	95%	Aménagement d'un parking de 75 places
-	-	autres dépenses	7 701	1 000	13%	Divers frais administratifs
Total dépenses REELLES :			145 111	131 429	91%	

2 – Section d'investissement

Les dépenses et les recettes concernent uniquement les opérations d'ordre, toujours équilibrées. Elles ne donnent pas lieu à un flux financier. Il n'y a pas de balance des stocks, ce budget étant clôturé.

6 - Zone d'activités technologique

	Résultats au 31/12/2011	Résultat d'exécution 2012	Résultats au 31/12/2012 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-	-	-	-	-
Investissement	- 649 532.75	- 60 843.85	- 710 376.60	-	- 710 376.60
Total :	- 649 532.75	- 60 843.85	- 710 376.60	-	- 710 376.60

Le résultat cumulé de l'exercice 2012 s'établit à -710.376,60 €. C'est ce résultat qui sera repris au budget supplémentaire 2013.

1 – Section de fonctionnement

Les principes comptables régissant ce budget annexe de zone aboutissent à constater annuellement un équilibre de la section de fonctionnement atteignant cette année 710.378,06 €

1.1 Recettes réelles

Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts	CA 2012	Taux réal.	Explications
70	7015	Ventes de terrains aménagés	73 200	0	0%	
75	758	Produits divers de gestion courante	1	0,73	73%	Arrondis de TVA 2011
		Total Recettes Réelles :	73 201	0,73	-	

1.2 Dépenses réelles

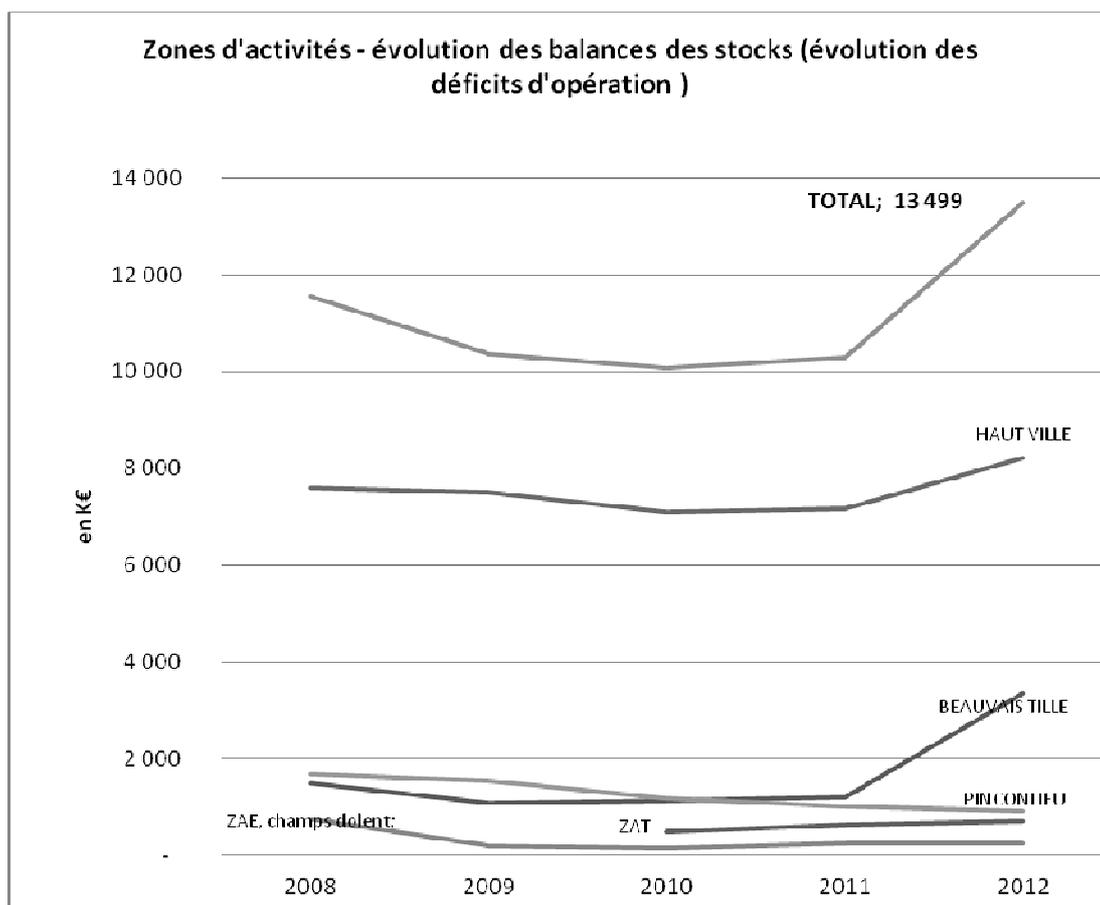
Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts	CA 2012	Taux réal.	explications
011	6045	Achats de prestations de service	45 085	45 084	100%	dont 43.894 € pour le solde de la convention d'assistance avec la ville de Beauvais (8% des travaux total réalisés depuis 2010)
011	605	travaux	17 403	11 320	65%	travaux d'aménagement des terrains
011	608	frais accessoires sur terrains	4 300	4 250	99%	Entretien des espaces verts
-	-	autres dépenses	6 412	190	3%	
		Total dépenses REELLES :	73 200	60 845	83%	

2 – Section d'investissement

Les dépenses et les recettes concernent uniquement les opérations d'ordre, toujours équilibrées. Elles ne donnent pas lieu à un flux financier. Le stock global de terrains dont dispose la communauté d'Agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2012 sur cette zone s'élève à 710.376,60 €. Il s'agit d'un seul stock "terrains en cours d'aménagement" qui sera repris lors du budget supplémentaire 2013.

7- Evolution balances des stocks

Les montants ci- dessous correspondent aux investissements réalisés nets des cessions de parcelles aménagées dont l'évolution annuelle quantifie l'effort financier de l'agglomération pour les aménagements de ces zones économiques (déficit au 31/12 de chaque année).



F- PEPINIERE ET HOTEL D'ENTREPRISES

	Résultats au 31/12/2011	Résultat d'exécution 2012	Résultats au 31/12/2012 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-	9.11	9.11	-	9.11
Investissement	- 34 670.56	-	- 34 670.56	- 15 194.20	- 49 864.76
Total :	- 34 670.56	9.11	- 34 661.45	- 15 194.20	- 49 855.65

Le résultat de l'exécution budgétaire au 31/12/2012 s'élève à – 34.661,45 € compte tenu du résultat excédentaire de la section de fonctionnement (9.11 €) et du besoin de financement de la section d'investissement (34.670.56 €).

A ce résultat d'exécution, il convient d'ajouter les restes à réaliser (RAR) de la section d'investissement qui s'élèvent à **-15.194,20 €**.

Le résultat cumulé de l'exercice 2012 s'établit en conséquence à un déficit de 49.855,65 € (résultat d'exécution cumulé + balance des restes à réaliser).

1 – Section de fonctionnement

1.1 Recettes

Chap.	Art.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2012	Taux réal.	Explications
013	6419	Atténuations de charges	8 000	5 568	70%	Remboursements rémunérations personnel pépinière
70	70688/7083	Produits des services	16 000	20 494	128%	Prestations de services et locations de matériels pour les entreprises installées à la Pépinière
75	752	Revenus des immeubles	150 000	123 291	82%	Loyers des résidents et locations de salles
75	758	Produits divers de gestion courante	0	3,80	-	Frais bancaires liés au prélèvement de certains loyers
77	774	Subventions exceptionnelles	131 300	70 558	54%	Subvention d'équilibre du budget principal
77	7788	Produits exceptionnels	0	307	-	Remboursement sur dégradation de locaux
		Total :	305 300	220 222	72%	-

1.2 Dépenses

Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts	CA 2012	Taux réal.	explications
012	6215	personnel affectés par la collectivité de rattachement	96 500	50 782	53%	Remboursement des frais de personnel au budget principal
011	62871	Remboursement à la collectivité de rattachement	22 000	21 350	97%	Remboursements de frais généraux au budget principal
011	6283	Frais de nettoyage des locaux	25 000	20 004	80%	Frais courant de fonctionnement de la pépinière, ces frais sont en diminution de 4% par rapport à 2011.
011	60612	Electricité	16 300	15 206	93%	
011	6156	Maintenance	13 139	9 022	69%	
011	61522	Bâtiment	7 960	487	6%	
011	6261	Affranchissement	10 000	5 190	52%	
011	6262	Frais de télécommunication	14 000	10 178	73%	
011	63512	Taxes foncières	11 000	10 697	97%	
66	66111/66112	Charges financières	42 200	42 021	100%	Intérêts arrivant à échéance des emprunts en cours + intérêts courus non échus (ICNE)
42	6811	Dotations aux amortissements	2 600	2 581	99%	
Autres dépenses de fonctionnement diverses			44 601	32 695	59%	Frais divers de fonctionnement (fournitures diverses, eau, ...)
-	-	Total :	305 300	220 213	70%	

2 – Section d'investissement

2.1 Ressources

Chap.	Art.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2012	Taux réal.	Explications
13	1318	Subventions d'investissements	242 071	191 100	79%	Subvention d'équilibre du budget principal
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000	8 512	57%	Cautions reçues.
040	281...	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 600	2 581	99%	Amortissements des immobilisations
Total :			259 671	202 193	78 %	-

2.2 Dépenses

Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts (1)	CA 2012	Taux réal.	Explications
21	21533	Réseaux câblés	10 000	5 826	58%	Raccordement à la fibre optique
21	2183	Matériels de bureau et informatique	15 000	3 280	22%	Extension bornes wifi
21	2184	meublier	1 000	300	30%	
21	2188	autres immo corporelles	4 000	3 834	96%	Boites aux lettres pour les résidents
16	1641	Emprunts en euros	180 000	180 000	100%	Remboursement des échéances en capital de l'emprunt en cours sur ce budget (2)
16	165	Dépôts et cautionnements	15 000	8 953	60%	Cautions remboursées
-		Total :	225 000	202 193	90%	-

(1) Hors reprise de résultats

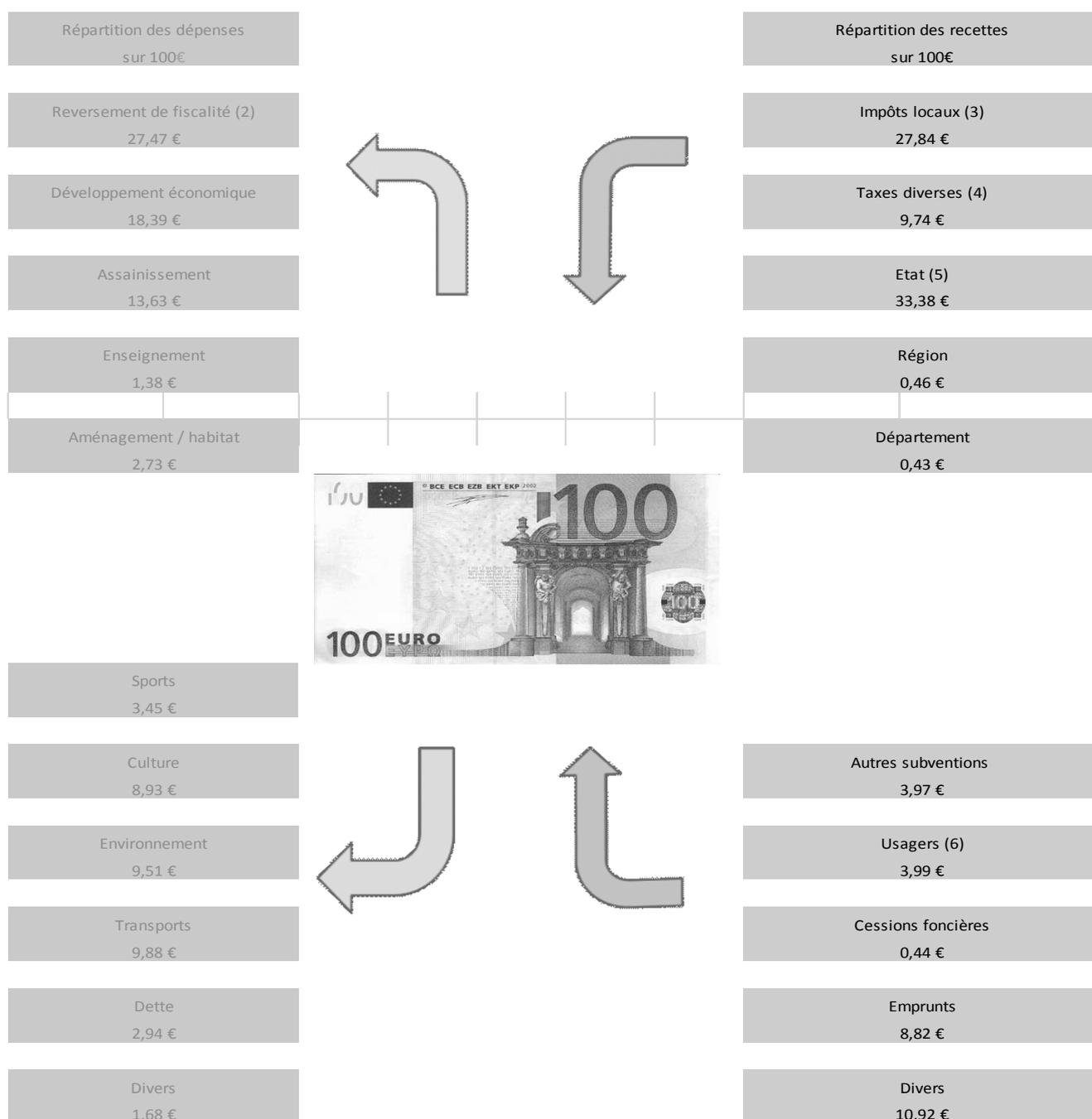
(2) La situation de l'endettement de ce budget annexe est la suivante :

Référence contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2012	Capital restant dû au 31/12/2012	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts payés au cours de l'exercice	Classification Gissler
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
PEP1102010	Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels	1 800 000 €	1 620 000 €	1 440 000 €	2,76%	42 849 €	1A
TOTAL		1 800 000 €	1 620 000 €	1 440 000 €		42 849 €	1A

CONSOLIDATION DES RESULTATS

budget	Résultat d'exécution au 31/12/2011	Recettes de l'exercice 2012	Dépenses de l'exercice 2012	Résultat d'exécution 2012	Résultat d'exécution au 31/12/2012	Solde Restes à réaliser	Résultat cumulé au 31/12/2012
Fonctionnement :							
Budget Principal	2 236 564.07	59 340 150.30	55 793 814.82	3 546 335.48	5 782 899.55	0.00	5 782 899.55
Assainissement	0.00	6 265 280.17	5 435 645.77	829 634.40	829 634.40	0.00	829 634.40
SPANC	-14 436.78	14 090.48	42 486.67	-28 396.19	-42 832.97	0.00	-42 832.97
Transports	0.00	7 069 808.21	7 307 226.01	-237 417.80	-237 417.80	0.00	-237 417.80
Station GNV	-28 772.75	193 240.41	193 240.41	0.00	-28 772.75	0.00	-28 772.75
Haut Villé	0.00	8 950 809.70	8 950 809.70	0.00	0.00	0.00	0.00
Pinçonlieu	0.00	1 253 892.43	1 253 892.43	0.00	0.00	0.00	0.00
Budget ZAE	0.00	175 149.49	175 149.49	0.00	0.00	0.00	0.00
Beauvais-Tillé	0.00	3 368 485.01	3 368 485.01	0.00	0.00	0.00	0.00
Champs dolents	0.00	211 780.54	211 780.54	0.00	0.00	0.00	0.00
Zone d'act. Techno.	0.00	710 378.06	710 378.06	0.00	0.00	0.00	0.00
Pépinière	0.00	220 222.28	220 213.17	9.11	9.11	0.00	9.11
Total fonctionnement :	2 193 354.54	87 773 287.08	83 663 122.08	4 110 165.00	6 303 519.54	0.00	6 303 519.54
Investissement :							
Budget Principal	-1 050 155.26	15 213 910.05	15 818 080.10	-604 170.05	-1 654 325.31	1 178 288.64	-476 036.67
Assainissement	-264 468.55	10 017 646.53	9 815 343.74	202 302.79	-62 165.76	-1 197 926.89	-1 260 092.65
SPANC	-4 439.32	127 461.00	196 466.50	-69 005.50	-73 444.82	-15 000.00	-88 444.82
Transports	364 008.99	1 252 844.75	1 346 540.37	-93 695.62	270 313.37	-307 534.04	-37 220.67
Station GNV	5 982.68	34 718.00	31 590.66	3 127.34	9 110.02	0.00	9 110.02
Haut Villé	-152 154.52	9 754 994.38	8 625 107.59	1 129 886.79	977 732.27	0.00	977 732.27
Pinçonlieu	-644 070.35	1 170 036.32	1 129 382.16	40 654.16	-603 416.19	0.00	-603 416.19
Budget ZAE	-173 305.46	173 305.49	175 149.46	-1 843.97	-175 149.43	0.00	-175 149.43
Beauvais-Tillé	-1 224 284.65	1 224 284.65	3 368 485.01	-2 144 200.36	-3 368 485.01	0.00	-3 368 485.01
Champs dolents	-80 352.02	80 352.02	0.00	80 352.02	0.00	0.00	0.00
Zone d'act. Techno.	-649 532.75	649 533.48	710 377.33	-60 843.85	-710 376.60	0.00	-710 376.60
Pépinière	-34 670.56	202 192.57	202 192.57	0.00	-34 670.56	-15 194.20	-49 864.76
Total Investissement :	-3 223 238.46	39 049 553.19	40 506 145.59	-1 456 592.40	-5 424 878.02	-357 366.49	-5 782 244.51
Cumul sections Fct. et Inv. :							
Budget Principal	1 186 408.81	74 554 060.35	71 611 894.92	2 942 165.43	4 128 574.24	1 178 288.64	5 306 862.88
Assainissement	-264 468.55	16 282 926.70	15 250 989.51	1 031 937.19	767 468.64	-1 197 926.89	-430 458.25
SPANC	-18 876.10	141 551.48	238 953.17	-97 401.69	-116 277.79	-15 000.00	-131 277.79
Transports	364 008.99	8 322 652.96	8 653 766.38	-331 113.42	32 895.57	-307 534.04	-274 638.47
Station GNV	-22 790.07	227 958.41	224 831.07	3 127.34	-19 662.73	0.00	-19 662.73
Haut Villé	-152 154.52	18 705 804.08	17 575 917.29	1 129 886.79	977 732.27	0.00	977 732.27
Pinçonlieu	-644 070.35	2 423 928.75	2 383 274.59	40 654.16	-603 416.19	0.00	-603 416.19
ZAE	-173 305.46	348 454.98	350 298.95	-1 843.97	-175 149.43	0.00	-175 149.43
Beauvais-Tillé	-1 224 284.65	4 592 769.66	6 736 970.02	-2 144 200.36	-3 368 485.01	0.00	-3 368 485.01
Champs dolents	-80 352.02	292 132.56	211 780.54	80 352.02	0.00	0.00	0.00
Zone d'act. Techno.	-649 532.75	1 359 911.54	1 420 755.39	-60 843.85	-710 376.60	0.00	-710 376.60
Pépinière	-34 670.56	422 414.85	422 405.74	9.11	-34 661.45	-15 194.20	-49 855.65
Total Général :	-1 714 087.23	127 674 566.32	125 081 837.57	2 592 728.75	878 641.52	-357 366.49	521 275.03

REPARTITION SUR 100 EUROS DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 (Fonctionnement + Investissement) (1)



(1) répartition pour l'ensemble des budgets, principal et annexes, investissement et fonctionnement confondus.

(2) ce sont des reversements en faveur des communes membres au titre des attributions de compensation et de la dotation de solidarité communautaire.

(3) les impôts locaux comprennent la cotisation foncière entreprise, la cotisation sur la valeur ajoutée, la taxe d'habitation, la taxe sur les surfaces commerciales, l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux, la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

(4) il s'agit de la taxe de séjour, de la redevance assainissement et du versement transport.

(5) les dotations de l'Etat comprennent la dotation d'intercommunalité, les compensations d'exonérations fiscales, le fond national de garantie individuelle des ressources, la dotation de compensation de la réforme de la TP, le FCTVA et les autres subventions d'Etat.

(6) les recettes issues des usagers comprennent les droits d'entrée, les loyers, les participations aux travaux réalisés dans le cadre du SPANC, l'achat de carburant GNV ...

RATIOS

Informations financières - ratios		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/ population	637	538
2	Produit des impositions directes(7311)/population	326	329
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	723	624
4	Dépenses d'équipement brut/ population	147	117
5	Encours de dette/ population	77	325
6	DGF/ population	156	151
7	Dépenses de personnel/ dépenses réelles de fonctionnement (2)	21%	17.70%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	51,1%	113%
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) – (4)	Sans objet	Sans objet
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/ recettes réelles de fonct. (2)	89.20%	90.30%
10	Dépenses d'équipement brut/ recettes réelles de fonctionnement (2)	20.34%	18.80%
11	Encours de dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	10,7%	52.1%

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux.).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10000 habitants et plus (cf. articles L-2313-1, L2313-2, R2313-1, R2313-2 et R5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R2313-7, R5211-15 et R5711-3 du CGCT.

(3) Source : D.G.C.L. «Les finances 2010 des groupements de communes à fiscalité propre - Tableau 6 - Les ratios financiers »-

(4) le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.